



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



communauté de
communes de la
Baie du Cotentin



Plan de relance

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

**Pour le territoire de la Communauté de Communes de la
Baie du Cotentin**

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Pour le territoire de la communauté de Communes de la Baie du Cotentin

ENTRE,

L'Etat,

Représenté par Frédéric PERISSAT, préfet de la Manche,

Ci-après désigné par « l'Etat » ;

D'une part,

ET

La Communauté de Communes de la Baie du Cotentin,

Représentée par Jean-Claude COLOMBEL, Président de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin,
autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 1^{er} février 2022.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Le gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'Etat dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de gestion privilégié entre l'Etat et les collectivités territoriales sous la forme de Contrats territoriaux de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 – Objet du contrat

Les Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE visent à :

- associer à court terme tous les territoires au plan de relance pour favoriser les investissements publics et privés qui contribuent à la reprise rapide de l'activité dans les territoires ;
- accompagner sur la durée du mandat municipal toutes les collectivités dans leur projet de territoire, avec comme thèmes transversaux la transition écologique et la cohésion territoriale ;
- illustrer l'approche différenciée et simplifiée de la décentralisation avec une contractualisation qui s'adapte aux spécificités des territoires. Cette démarche vise à traiter l'ensemble des enjeux du territoire portés par les collectivités dans une approche transversale et cohérente sur la base d'un projet de territoire, en associant autant que possible les acteurs socio-économiques. Il s'agit d'accompagner les réflexions sur des sujets à explorer avec un nouvel éclairage écologique, social, numérique, énergétique, etc.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation de projets résilients et durables. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées.

Article 2 – Le projet de territoire

2.1 Présentation du territoire

L'Etat et le président de la collectivité bénéficiaire ont souhaité conclure un contrat de relance et de transition écologique. Ce contrat s'appuie sur une analyse AFOM, annexée à la présente convention (annexe 1).

Située dans le département de la Manche, au cœur du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin, la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin (CCBDC), composée de 23 communes à dominante rurale a pour ville centre Carentan-les-Marais. Sainte-Mère-Eglise et Picauville sont les deux pôles urbains secondaires présents sur le territoire. Les villes de Carentan-les-Marais, Sainte-Mère-Eglise et Picauville sont lauréates du programme Petites Villes de Demain. Ces trois communes regroupent la majorité des services, commerces et entreprises du territoire. Cette architecture urbaine est complétée par la présence de bourgs périphériques à l'échelle de l'EPCI possédants des services et/ou commerces de proximité (Terre et Marais, Sainte-Marie-du-Mont, etc.), ainsi que des communes sans activités économiques majeures.

La communauté de communes de 44 502 hectares comptait 23 027 habitants en 2019 selon l'INSEE. La densité de population de 51,7 habitants/km² reste très faible comparée à la moyenne nationale qui est de 105,1. Malgré l'attractivité du territoire en termes d'emplois, la population est vieillissante. Le solde naturel qui est négatif n'est pas compensé par le solde migratoire. Selon l'INSEE, l'espérance de vie à la naissance chez les hommes pour la Communauté de communes de la Baie du Cotentin est de 2 ans inférieure à celle de la région, et de 4 ans inférieure à celle de la France (75 ans pour la CCBDC, 78 ans pour la région et 79 ans pour la France). Les cancers constituent la principale cause de décès avant 65 ans (41%), devant les morts violentes par suicide ou accident (17%).

Près d'un quart des résidences principales date d'avant 1919 sur l'EPCI. A l'échelle départementale, cette part est d'un cinquième. Ce bâti ancien représente un atout en matière de patrimoine. Néanmoins, des problèmes d'isolation sont constatés sur le parc immobilier ancien. Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été mise en place en septembre 2020 pour une durée de 5 ans sur le territoire de la CCBDC. Un volet Renouvellement urbain sur le centre-ville de Carentan-les-Marais est également en cours sur la même durée que l'OPAH communautaire. La Communauté de Communes de la Baie du Cotentin participe depuis le 1er janvier 2021 au SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique) régional en cofinçant une partie des actions menées par l'espace Conseil FAIRE local (Les 7 Vents – Coutances). Pour compléter le panel d'offres d'accompagnement à la rénovation de l'habitat, l'association Enerterre a été conçue comme une réponse locale à l'inconfort et aux difficultés rencontrées par les familles à revenu modeste, habitant ces maisons traditionnelles en zone rurale, et ne disposant pas des ressources nécessaires pour financer des travaux d'amélioration thermique. Ce dispositif propose aux habitants une solution d'entraide et d'accompagnement à la réhabilitation de leur logement dans le cadre de chantiers participatifs encadrés par des professionnels.

L'espace occupé sur le territoire a été multiplié par 3 depuis 1950. Entre 2007 et 2018, près de 225 hectares ont été urbanisés. Le SCoT et le PLUi ont prévu de limiter l'artificialisation des sols que ce soit pour le secteur résidentiel, industriel ou commercial.

Concernant les modes de chauffage, plus des deux tiers des résidences principales utilisent l'électricité comme mode de chauffage sur la Baie du Cotentin. Le fioul était un des modes de chauffage les plus utilisés. Aujourd'hui, son utilisation recule au profit de l'électricité, mais aussi d'autres moyens de chauffage comme notamment les pompes à chaleur. Le gaz de ville est la troisième source de chauffage utilisée.

L'organisation de la CCBDC résulte d'un développement territorial établi selon deux axes de communications majeurs. De fait, la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin se situe au carrefour de voies routières importantes :

- la 2x2 voies RN174 permettant de rallier le bassin de vie de Rennes via celui de Saint-Lô en 2 heures (185 km, via ensuite l'A84) ;
- la 2x2 voies RN13 permettant de relier la CC de la Baie du Cotentin à Cherbourg en 40 minutes, Caen en 50 minutes, puis le bassin parisien et l'Île de la France en 3 heures (238 km) via l'A13.

De surcroît, le territoire dispose d'une gare SNCF à Carentan desservant les villes de Caen, Paris et Cherbourg-en-Cotentin. Une fréquentation d'environ 500 voyageurs par jour est constatée. Deux arrêts supplémentaires en gare de Carentan-les-Marais sont prévus en 2021 sur la ligne Paris – Cherbourg-en-Cotentin.

Il n'y a pas d'offre de transports en commun localement. Néanmoins, le territoire est couvert par le réseau de transport en commun régional *Nomad* :

- Nomad lignes régulières quotidiennes : 2 arrêts pour la ligne 1 « Carentan-les-Marais – Cherbourg-en-Cotentin » (Carentan-les-Marais, Ste-Mère-Eglise) ;
- Nomad lignes régulières quotidiennes : 2 arrêts pour la ligne 2 « Saint-Lô – Carentan-les-Marais » (Montmartin-en-Graignes, Carentan-les-Marais) ;
- Nomad scolaire : desserte scolaire ;

En outre, le service Solidarité Transport initié par la MSA (Mutualité Sociale Agricole) est présent sur le territoire. On retrouve 3 aires officielles de covoiturage au niveau des sorties de la RN13. A Blosville, une borne de recharge électrique est présente sur l'aire de covoiturage.

Le territoire de la CCBDC est traversé par plusieurs itinéraires cyclables importants :

- La Voie Verte Transcotentine entre Carentan et la Haye-du-Puits se prolongeant ensuite vers Saint-Lô et le Mont-St-Michel ;
- L'Europavele 4 Maritime entre Roscoff et Kiev reliant Carentan à St Vaast via Utah-Beach côté nord et Port-en-Bessin à l'est.

Ces deux itinéraires convergent vers le centre-ville et visent plutôt une clientèle touristique. En ce qui concerne la vie quotidienne, le territoire ne compte que quelques sections cyclables à Carentan autour du port notamment et dans la zone d'activités ouest. Il n'y a pas d'autres aménagements cyclables dans les autres communes. On dénombre trois arceaux à la gare de Carentan mais l'absence de stationnement sécurisé est à noter.

Les habitants sont dépendants de la voiture individuelle. En effet, la voiture représente le mode principal de déplacement pour 82% des habitants du territoire (seul ou covoiturage). Le train et la marche sont les seconds modes de déplacement les plus utilisés à titre principal, avec environ 7% de part modale. Le vélo arrive en 4ème position avec 3% des parts modales. Enfin les lignes de cars représentent seulement 1% des déplacements à titre principal.

Le territoire dénombre peu d'équipements culturels. En effet, l'agglomération de Carentan-les-Marais comprend un cinéma de deux salles, un théâtre de 300 places assises, deux écoles de musique, une médiathèque et une galerie d'art. Les communes de Sainte-Mère-Eglise et de Picauville disposent d'une médiathèque. Des événements culturels contribuent à l'animation du territoire : le festival du cinéma « Les Egaluantes » (3 jours en hiver), le festival des marais au printemps et le festival « Mange ta soupe » sur le thème du développement durable. En revanche, la CCBDC comprend un nombre important d'équipements sportifs. En effet, rien que sur l'agglomération de Carentan, on constate la présence d'un centre aquatique (Aquadick), de trois gymnases, d'une salle de boxe, d'un dojo, d'un boulodrome couvert, d'une salle de tennis de table et d'une piste d'athlétisme.

L'accès au numérique est à améliorer sur le territoire. En 2020, 100% du territoire de la CCBDC est couvert en 4G par un opérateur. L'accès au haut débit numérique et au très haut débit est encore limité dans les zones rurales. L'Espace France Services situé à Carentan-les-Marais et les antennes intercommunales de Sainte-Mère-Eglise et de Picauville permettent l'inclusion numérique de la population.

Les industries agroalimentaires (Mont-Blanc, Alliance Océane, Mer et terroirs, Dupont d'Isigny, Cargill, Les maîtres Laitiers du Cotentin, etc.) au sein de la Communauté de Communes sont pourvoyeurs de nombreux emplois. L'économie du territoire se caractérise par l'importance des secteurs industriel et agricole qui représentent à eux deux près d'un tiers des emplois.

L'agriculture est un des leviers économiques du territoire. 511 sites d'exploitations agricoles sont recensés au sein de la CCBDC, soit près d'un site d'exploitation par kilomètre carré. L'élevage reste prépondérant, en particulier les exploitations bovines pour le lait et la viande mais aussi des exploitations orientées vers l'équin, l'ovin, le porc et la volaille. L'une des caractéristiques de la CCBDC est l'importance des marais, qui contribue à la présence d'une agriculture extensive et de fauche. Dans une moindre mesure, on retrouve des exploitations de cultures et maraichères. Les exploitations agricoles sont moins nombreuses depuis quelques années mais

celles-ci sont plus grandes aujourd'hui. Sur la façade littorale, une importante activité de conchyliculture et de mytiliculture est présente.

Au fil des siècles, le territoire a su préserver ses paysages, entre terre, mer et marais. On constate cinq unités paysagères au sein de la CCBDC qui sont les suivantes : le littoral à l'est, les grands marais, la Baie des Veys, le bocage à grandes mailles et le bocage à petites mailles à l'ouest. La communauté de communes fait partie du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin (PNRMCB). L'ensemble des marais est inscrit à la convention RAMSAR depuis 1991 qui se traduit au sein des marais par une utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources.

Le tourisme de mémoire est au cœur de l'attractivité du territoire. Les sites et musées du département donnent au territoire une visibilité internationale grâce à de nombreux sites dont la plage d'Utah Beach, le bourg de Sainte-Mère-Eglise, le musée Airborn Museum à Sainte-Mère-Eglise, le musée du débarquement à Utah Beach, le musée D-Day Expérience à Saint-Côme-du-Mont et le musée Normandy Victory Museum à Carentan (env. 45 000 entrées par an). Ces quatre établissements attirent environ 650 000 visiteurs par an.

2.2 Présentation des contractualisations en cours conclues entre les parties

Trois contrats du Programme Petites Villes de Demain sont en cours avec l'Etat au sein de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin. Carentan-les-Marais, Sainte-Mère-Eglise et Picauville sont les villes lauréates de ce programme.

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est en cours depuis septembre 2020 pour une durée de 5 ans sur le territoire de la CCBDC. Un volet Renouvellement urbain sur le centre-ville de Carentan-les-Marais est également en cours sur la même durée que l'OPAH communautaire. La Communauté de Communes de la Baie du Cotentin participe depuis le 1er janvier 2021 au SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique) régional en cofinçant une partie des actions menées par l'espace Conseil FAIRE localement (Les 7 Vents – Coutances).

Un contrat de territoire a été signé en 2018 avec la Région Normandie et le Département de la Manche. Un avenant a été signé afin d'étendre ce contrat à 2022 au lieu de 2021. Ce contrat porte sur 26 actions pour un montant total prévisionnel de 31 922 740 €.

Une Convention Territoriale Globale (CTG) a été signée le 10 février 2021 avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Manche. La CTG est un contrat visant à définir le projet de services aux familles d'un territoire ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

La Communauté de Communes de la Baie du Cotentin s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) le 29 mai 2018. La CCBDC est accompagnée par le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin pour l'élaboration du PCAET.

2.3 Méthodologie prévue pour l'élaboration du projet de territoire

La CCBDC est issue de la fusion de deux Communautés de Communes (Carentan en Cotentin et Sainte-Mère-Eglise) et de l'adhésion de trois communes (la commune de, la commune de Houtteville, la commune de Montmartin-en-Graignes) en 2014.

Le seul socle commun depuis cette fusion est le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui est en cours de révision.

Les élus de cette nouvelle mandature ont fait le choix de se doter d'un projet de territoire.

Afin d'établir une feuille de route pour le mandat communautaire, un projet de territoire sera établi. L'élaboration du projet de territoire débutera en mars 2022 avec la concertation des élus, des habitants et également des acteurs socio-économiques du territoire. La CCBDC fera appel à un prestataire extérieur afin de mettre en place la méthodologie de concertation.

Article 3 – Les orientations stratégiques du CRTE

Les grandes orientations du CRTE s'appuient sur une volonté commune et se déclinent de la manière suivante :

Le protocole d'engagement du CRTE de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin a validé le 4 octobre 2021 les orientations stratégiques suivantes :

- **Orientation 1** : Un territoire qui s'adapte aux défis de demain
- **Orientation 2** : Un territoire équilibré et solidaire
- **Orientation 3** : Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
- **Orientation 4** : Un développement économique durable au service de l'attractivité du territoire

Article 4 – Le plan d'actions du CRTE

Le plan d'actions traduit les orientations stratégiques de façon opérationnelle.

Le plan d'actions est synthétisé dans le tableau annexe 2.

Le plan d'actions différencie les actions qui sont mûres (fiches-actions) et les actions qui seront concrétisées dans le futur (fiches-projets).

Les fiches actions précisent notamment le maître d'ouvrage / pilote de l'action, la description de l'action, les objectifs poursuivis et les résultats spécifiques attendus sur les volets transition écologique et cohésion sociale, le calendrier prévisionnel de réalisation, le coût prévisionnel et le plan de financement prévisionnel, les partenaires mobilisés et leur rôle qu'il s'agisse d'appui financier, administratif, technique ou en moyens humains, les financements d'ores et déjà mobilisés ou à mobiliser.

Les montants sont indicatifs, sous réserve de disponibilité des crédits, du déroulement des procédures internes propres à chaque partenaire et de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré.

Le maître d'ouvrage / pilote de l'action est responsable de sa mise en œuvre et de son suivi.

Il est convenu entre les parties que le projet inscrit au présent contrat sera instruit en priorité et conformément aux procédures administratives requises en conformité avec la réglementation en vigueur.

Le plan d'actions sera mis à jour. Il peut être complété ou révisé conformément aux dispositions de l'article 11.

Les fiches actions mûres sont annexées à la présente convention. En revanche, les actions encore en projet seront discutées lors des comités de pilotage et s'intégreront au contrat ultérieurement.

Les projets devront être économes en foncier et en ressources et préserver l'état des milieux naturels. Ils peuvent être de grande envergure ou à plus petite échelle, mais devront être porteurs pour le territoire d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations.

Selon les priorités du projet du territoire et de la volonté des partenaires, les conventions et contrats préexistants peuvent venir enrichir les orientations du CRTE, et être intégrés dans le CRTE selon un calendrier à convenir entre les parties. Cette intégration peut conduire à une modification de la gouvernance, tout en maintenant la possibilité de conserver des instances de pilotage resserrées autour de problématiques spécifiques. Les engagements financiers qu'ils contiennent sont repris dans la maquette globale.

Cela concerne notamment :

- Les programmes territorialisés de l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT) : de la politique de la ville (Grande équipe de la réussite républicaine, Education et petite enfance, etc.), du numérique (France très haut débit...), des territoires et de la ruralité (Action cœur de ville, territoires d'industrie, Petites villes de demain...);
- Les contrats de l'Etat transversaux comme les contrats de transition écologique et sectoriels des autres ministères, notamment ceux de la culture, de l'Education nationale, de la Santé, des Sports, et de tout autre dispositif à destination des collectivités territoriales ;
- L'intégration avec les dispositifs contractuels régionaux et/ou départementaux est recherchée, dans toute la mesure du possible.

Les différents contrats :

Petites villes de demain : contrat porté par la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin et les villes de Carentan-les-Marais, Sainte-Mère-Eglise et Picauville

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) : opération mise en place en septembre 2020 pour une durée de 5 ans sur le territoire de la CCBDC

OPAH RU : opération mise en place en septembre 2020 pour une durée de 5 ans

SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique) : opération portée par la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin depuis le 1^{er} janvier 2021

Contrat de Territoire : signé en 2018 pour une durée de 3 ans avec le Conseil régional et le conseil départemental (avenant 2022)

Territoires d'industrie : programme en cours d'élaboration en collaboration avec la Communauté d'Agglomération du Cotentin

Renouvellement Urbain : programme engagé sur la commune de Carentan-les-Marais par la CCBDC et la commune

Convention Territoriale Globale : signée avec la CAF en 2020 pour une durée de 4 ans

PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) : la CCBDC s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) le 29 mai 2018 avec la collaboration du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Les actions inscrites dans le CRTE sont approuvées par les instances de gouvernance du présent contrat, avec l'appui technique des services concernés.

Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie pour les différentes phases du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisine propre à chaque organisme.

Le soutien au territoire pourra passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme, par exemple :

- Etudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

Article 6 – Engagements des partenaires

6.1 Engagements des partenaires

Les parties sont garantes de la bonne mise en œuvre de la démarche et de la réalisation des actions inscrites au contrat.

En particulier :

- L'Etat s'engage à animer le réseau des partenaires du contrat afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre du projet ; à désigner au sein de ses services un référent chargé de coordonner l'instruction et le suivi des projets ; à étudier le possible co-financement des actions inscrites dans le plan d'action de la convention qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'Etat disponibles.
- La collectivité s'engage à mobiliser, autant que possible, les moyens humains et financiers nécessaires pour assurer le pilotage et la mise en œuvre efficace de la démarche sur le territoire ; à solliciter des moyens complémentaires nécessaires, notamment ceux du plan de relance, auprès des co-financeurs, à ne pas engager de projet de quelque nature que ce soit (urbanisme réglementaire, opération d'aménagement, etc.) qui viendrait en contradiction avec les orientations du projet.
- Les partenaires financeurs s'engagent à instruire dans les meilleurs délais les propositions de projet et d'actions qui seront soumises par les Collectivités du territoire ; mobiliser leurs ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention et qu'ils auraient préalablement approuvées.

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.2 Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur du projet.

6.3 Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques.

Courant 2022, sera effectué un recensement des projets portés jusqu'en 2026 par les citoyens et les acteurs socio-économiques du territoire afin de les intégrer dans la maquette financière du CRTE.

Article 7 – Programmation financière annuelle

Une convention financière annuelle est réalisée, elle identifie par action l'ensemble des financements sollicités auprès de l'Etat et de ses opérateurs (Agence de l'eau, Ademe, etc.) ainsi que les appels à projets qui seront mobilisés. Les autres financeurs pourront également être mentionnés. La convention financière annuelle, mise à jour annuellement, figure en annexe 5.

Article 8 – Gouvernance du CRTE

8.1 Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, ainsi que par le Président de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de territoire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE.

Il siègera au moins **deux** fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Etudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

Cette gouvernance n'ignore pas les gouvernances du programme Petites Villes de Demain et de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, une mutualisation sera effectuée entre les différents comités de pilotage des programmes menés au sein de la CCBDC.

8.2 Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire de la CCBDC. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions. Il est constitué des responsables des services concernés et des partenaires techniques associés.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Etablir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Etudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Etudier et statuer sur les évolutions des fiches d'orientations ;
- Etudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

8.3 Comité des partenaires

Les signataires s'engagent à associer à leurs travaux les représentants des institutions suivantes :

- Les organismes consulaires ;
- Les acteurs économiques ;
- Le tissu associatif local ;
- Les acteurs de l'économie sociale et solidaire

Les signataires s'accordent sur l'importance de la concertation avec les acteurs du territoire. Le comité des partenaires sera associé dans le cadre de la définition du projet de territoire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin.

Article 9 : Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE sera établi et régulièrement renseigné afin de connaître l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financements, indicateurs...). Il sera tenu à jour sous la responsabilité du chef(fe) de projet CRTE et des représentants du territoire concernés et de l'Etat, membres du comité technique. Il sera examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de

pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, pourront être établis, en fonction des besoins. Des comptes rendus réguliers devant le comité technique seront réalisés, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Article 10 : Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat. La durée de ce contrat est de six ans. Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 : Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

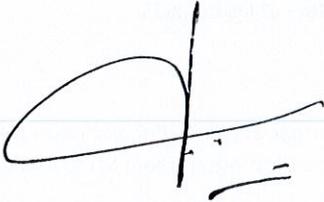
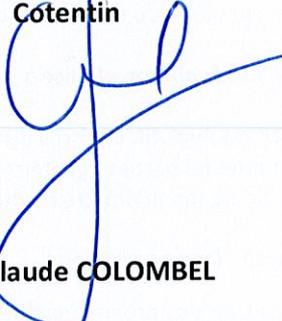
Article 12 : Communication

Pour chacun des projets bénéficiant de financements du Plan de relance, la communication réalisée par les différentes parties prenantes fera apparaître le logo France Relance avec la charte graphique définie par le Service d'Information du Gouvernement (SIG).

Article 13 : Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Convention signée à Carentan-les-Marais, le vendredi 4 février 2022 en deux exemplaires.

Etat	Intercommunalité
<p data-bbox="363 539 655 568">Le Préfet de la Manche</p>  <p data-bbox="395 835 624 864">Frédéric PERISSAT</p>	<p data-bbox="858 539 1286 602">Le Président de la CC de la Baie du Cotentin</p>  <p data-bbox="922 835 1222 864">Jean-Claude COLOMBEL</p>

En présence de la Présidente du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin et du Président du Conseil Départemental de la Manche.

Sommaire des annexes

Annexe 1 – Diagnostic territorial

Annexe 2 – Tableau de synthèse des actions par orientation

Annexe 3 – Indicateurs de suivi

Annexe 4 – Fiches actions

Annexe 5 – Convention financière annuelle

Annexe 6 – Maquette financière du contrat de territoire

ANNEXE 1 : Analyse AFOM

Atouts	Faiblesses
<p>Cadre de vie – Paysages – Axes routiers – Gare de Carentan-les-Marais – Patrimoine – Urbanisation limitée – Ruralité préservée – Proximité Caen Cherbourg-en-Cotentin – Faune et Flore diversifiées et rares – Zones humides protégées – Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin – Réserve naturelle Nationale de Beauguillot – Tourisme de mémoire – Emploi – Littoral – Bocage dense</p>	<p>Attractivité limitée – Départ des jeunes – Vacance de logements vétustes – Vacance commerciale – Parc de logement majoritairement ancien et énergivore – Déficit de logements neufs – Faible offre de logements locatifs – Forte précarité énergétique - population avec de faibles revenus – Couverture réseau en milieu rural – Mobilité en milieu rural et mobilité douce - Prépondérance de la voiture (autosolisme fort) – Manque de professionnels de santé – Manque de visibilité du port – Secteur gare non attrayant</p>
Opportunités	Menaces
<p>Agriculture et circuits courts – Télétravail – Economie résidentielle et troisième âge – Patrimoine bâti – Tourisme (de nature, de mémoire) – Espace disponible pour accueillir des ENR (panneaux photovoltaïques) – Repowering du parc éolien de Auvers-Méautis – Maillage de communes secondaires – 3 pôles urbains (Carentan-les-Marais, Picauville et Sainte-Mère-Eglise) – Proximité Caen Cherbourg-en-Cotentin</p>	<p>Vieillessement de la population – Fermeture des commerces de proximité – Augmentation du niveau marin (submersion marine, salinisation des aquifères etc.) – Peu de services publics à Sainte-Mère-Eglise et à Picauville – Difficultés de transmission d’activités économiques (exploitations agricoles, etc.) – Difficultés de recrutement – Absence de formation professionnelle locale</p>

ANNEXE 2 : Tableau de synthèse des actions par orientation

Orientation stratégique 1 : Un territoire qui s'adapte aux défis de demain

Le GIEC (2001) définit l'adaptation au changement climatique comme étant : « L'ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques ou à leurs effets, afin d'en atténuer les effets néfastes ou d'en exploiter des opportunités bénéfiques ».

La Communauté de Communes de la Baie du Cotentin se trouve dans un contexte géographique et naturel complexe, bordée à l'est par le littoral marin et à l'ouest par les marais.

Le changement climatique est une réalité qui, avec la hausse du niveau marin et l'accentuation des tempêtes (fréquence et intensité), va accroître la vulnérabilité de la Côte Est du Cotentin aux aléas : submersion marine, érosion, élévation et salinisation des nappes phréatiques, inondations. Les derniers travaux et études menés (Notre Littoral pour Demain, PCAET, PLUi, études de vulnérabilités, ...) ont permis une appropriation des enjeux du changement climatique et de son impact sur le territoire.

Néanmoins, d'autres défis seront à relever comme la relocalisation des productions alimentaires et le soutien à une agriculture locale, la veille sur la qualité et la ressource en eau, la préparation des nouvelles générations, ...

Axe	Nom action	Année	Maîtrise d'ouvrage
Protéger la qualité et la ressource en eau	Analyser, anticiper et adapter le territoire à la salinisation des aquifères	2019 – 2022	Université de Rennes
	Élaboration du schéma d'interconnexion des réseaux d'alimentation en eau	Sur la durée du CRTE	Commune
	Poursuite de l'expérimentation sur la Vire (suivi de l'ouverture des portes à flot et des vantelles, pose de clôtures et abreuvoirs)	2021	Syndicat de la Vire et du Saint-Lois
	Mise en œuvre du programme de restauration du bassin versant du Merderet	2022 - 2024	CCBDC
	Viabilisation du nouveau site urbain gloria	2022	Commune
	Lutte contre les rongeurs aquatiques	2022	FDGDON
	Schéma directeur d'assainissement – Carentan-les-Marais	2022-2023	Commune
	Schéma directeur eau potable – Carentan-les-Marais	2022 - 2023	Commune
Agir sur la bande côtière et le littoral	Assainissement collectif – Méautis	2020 - 2023	Commune
	Expérimentation de relocalisation d'activité	2022	PNR
	Adaptation de l'habitat du littoral avec la réalisation d'audits de vulnérabilité et l'accompagnement vers le financement des travaux de sécurité nécessaires	2022	CCBDC
	Mise en œuvre d'un système de défense contre la mer conforme à une gestion durable et intégrée du trait de côte (Lutte active secteur « Quinéville - St-Marcouf – Ravenoville – St-Germain de Varreville »)	2021 - 2022	Syndicat mixte des digues de la Côte Est du Cotentin
	Mise en œuvre d'un système de défense contre la mer conforme à une gestion durable et intégrée du trait de côte (Lutte active secteur « Carentan »)	2022 - 2023	CCBDC
	Mise en œuvre d'un système de défense contre les crues de la Taute (Lutte active sur les digues fluviales de Carentan)	2022 - 2023	CCBDC
	Réduire l'étalement urbain et les consommations foncières en polarisant le développement (PLUi)	2021 - 2022	CCBDC

Planifier, communiquer, enseigner	Élaboration du PLUi - Complément d' étude « zones humides »	2022	CCBDC
	Anticipation de la relocalisation d'activités	2021 – 2022	CCBDC – PNR
	Mise en place d'une stratégie de communication et de sensibilisation sur les évolutions du littoral et les effets induits	Sur la durée du CRTE	CCBDC - PNR
	Mobiliser les partenaires pour sensibiliser les jeunes du territoire aux enjeux de notre temps (classes parc)	Sur la durée du CRTE	PNR

Orientation stratégique 2 : Un territoire équilibré et solidaire

Le territoire de la Baie du Cotentin est composé du pôle structurant de Carentan les Marais et des pôles d'équilibre de Picauville et Sainte-Mère Eglise. Ces trois communes, lauréates au dispositif « Petites villes de Demain » permettent d'assurer un équilibre territorial avec des services à la population répartis de façon équilibrée.

Par ailleurs, cet équilibre doit être renforcé sur l'ensemble des services à la population (santé, commerces, culture, ...) afin, d'une part, de favoriser l'installation de nouvelles populations et d'autre part, d'offrir aux populations actuelles une offre de services de proximité étoffée et équilibrée sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Axe	Nom action	Année – Type d'action	Maîtrise d'ouvrage
Agir en faveur de la santé des habitants	Développement de l'accueil des professionnels de santé sur le territoire intercommunal	Sur la durée du CRTE	CCBDC – Communes
	Promotion de l'offre locale de santé via la mise en place d'un coordonnateur territorial de la promotion de la santé et d'un Contrat Local de Santé	2021 - 2024	CCBDC
	Réhabilitation de l'ancienne polyclinique de Carentan	2022	Commune
Maintenir et développer les services à la population	Rénovation du gymnase de Sainte-Mère Eglise (thermique, phonique, ...)	2022	CCBDC
	Aménagement du Relais Enfance et Loisirs	2022	CCBDC
	Accompagnement des habitants dans l'utilisation du numérique (conseiller numérique)	2021	CCBDC
	Renforcement de la visibilité des Espaces France Services (signalétique, communication, bus itinérant ...)	2022 - 2023	CCBDC
	Accompagnement à l'émergence de modes d'accueil des jeunes enfants du territoire	2022	CCBDC
	Création d'un nouvel espace de vie, espace de jeux pour les plus jeunes, espace sportif, espace de rencontre et de détente à Carentan-les-Marais	2022	Commune
	Création d'un city stade à Saint Côme du Mont	2022	Commune
	Travaux de création d'une nouvelle salle de tennis conforme aux normes fédérales à Carentan-les-Marais	2022 - 2023	Commune
	Extension de l'atelier communal à Sainte-Mère-Eglise	2022	Commune
	Diversification des projets et actions de parentalité sur tout le territoire	Sur la durée du CRTE	CCBDC
	Création d'un pôle de service aux publics à Picauville	Sur la durée du CRTE	Commune
	Dématérialisation des actes budgétaires au sein de la mairie de Liesville-sur-Douves	2022	Commune
	Changement des fenêtres à la Maison d'Assistantes Maternelles à Sainte Marie du Mont	Avril 2022	Commune
	Changement des fenêtres avec du double vitrage à la mairie de Sainte Marie du Mont	2022	Commune
	Aménagement d'un espace de jeux à Sainte Marie du Mont	2022	Commune
	Programme pluriannuel de rénovation des salles de sport : Jean-Truffaut – Gymnase du Haut Dyck	2022	Commune
	Création d'un nouveau cimetière « Parc » à Carentan-les-Marais	2021 - 2022	Commune
	Friche gloria – consolidation de la maison des jeunes à Carentan-les-Marais	2021 - 2022	Commune
	Restructuration complète de la salle des fêtes de Houesville	2022 - 2023	Commune
	Restauration et mise aux normes de la salle des fêtes de Turqueville	2022	Commune
	Rénovation de la Mairie de Turqueville	2022	Commune
	Sécurisation du bourg de Tribehou	2022 - 2023	Commune

	Sécurisation des bourgs des communes déléguées de Vierville et Montmartin en Graignes	2022 - 2024	Commune
Offrir une alimentation saine et locale	Élaboration et mise en œuvre du PAT	2021 - 2026	CCBDC – CAC
	Réalisation d'une étude d'opportunité et de dimensionnement d'une ou de légumeries sur le territoire	2022	CCBDC – CAC
	Amélioration des conditions d'accueil dans les restaurants scolaires (matériel, formations continues, bâtiments, ...)	2021 - 2026	CCBDC
Offrir des logements et un habitat de qualité	Mise en œuvre de l'OPAH et de l'OPAH RU	2020 - 2025	CCBDC
	Mise en œuvre du SARE	2021 - 2023	CCBDC
	Rénovation des aires d'accueil des gens du voyage	2022	CCBDC
	Changement de la toiture du hangar du haras à Sainte Marie du Mont	2022	Commune
	Changement de système de chauffage pour le logement F3 Haras à Sainte Marie du Mont	Mars 2022	Commune
	Etude de faisabilité sur la réhabilitation de deux immeubles jumelés place de la République - Carentan- les - Marais	2022	Commune
	Etude de faisabilité sur la réhabilitation de l'immeuble les Deux Billards	2022	Commune
	Etude de faisabilité sur la réhabilitation de l'hôtel de la Borderie	2022	Commune
	Réfection des escaliers métalliques pour accéder à un logement communal à Turqueville	2022	Commune
	Rénovation du logement au-dessus de la mairie de Sainteny – Terre et Marais	2022	Commune
	Favoriser l'accès à la culture	Déploiement du dispositif « Orchestre à l'école »	A compter de 2021
Promotion du « pass culture » auprès des bénéficiaires et sites du territoire		2021 - 2022	CCBDC
Restauration de l'église de Saint-Germain-de-Varreville		2022	Commune
Restauration des allées du cimetière de Saint-Germain-de-Varreville		2022	Commune
Réhabilitation de l'église Notre Dame de Carentan		2022	Commune
Travaux de traitement contre la mэрule (champignon) sur l'église de Saint-Hilaire de Brucheville		2022	Commune
Changement des portes du musée à Sainte Marie du Mont		2022	Commune
Réhabilitation de l'ancienne poste de Sainte Marie du Mont pour le musée		2022	Commune
Restauration de la toiture de l'église de Turqueville		2022	Commune
Réparations des persiennes du clocher, et des sonneries de cloches à Audouville la Hubert	2022	Commune	
Associer la population et les acteurs du territoire	Élaboration du PAT basé sur la concertation	2021	CCBDC
	Création d'un conseil municipal des jeunes à Carentan les Marais et Sainte-Mère Eglise	2022	Communes
	Mise en place du Conseil citoyen du PNR	2021	PNR
	Réalisation d'enquêtes auprès des habitants	Sur la durée du CRTE	CCBDC

Orientation stratégique 3 : Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité

La diminution de notre impact sur l'environnement passe par un regard critique sur nos façons d'agir, à toutes les échelles.

La Communauté de communes de la Baie du Cotentin souhaite mener un travail de transition au sein de ses services afin de garantir un impact environnemental minimisé. Cette intention devra se traduire par une réduction des consommations énergétique et par le développement de modes de productions autonomes locaux (Cf PCAET), mais aussi par la préservation de nos ressources et la valorisation du patrimoine naturel local. L'objectif de la démarche est d'inciter l'ensemble des acteurs du territoire, dont les habitants à agir.

Axe	Nom action	Année	Maîtrise d'ouvrage
Accompagner le changement de pratiques	Mise en œuvre d'un cycle de formation à destination des élus et agents de la ou des collectivités volontaires sur la transition écologique et le changement des pratiques (impact du numérique, matériaux bio-sourcés, clauses sociales et environnementales dans les marchés, approche coût / durée de vie constructions - dont déconstruction, ...).	Sur la durée du CRTE	CCBDC
	Installation d'un dispositif de récupération des eaux pluviales pour le lavage de l'aire du marché aux bestiaux	2022 - 2023	CCBDC
Réduire et valoriser les déchets	Accompagnement à la restructuration du service public de gestion des déchets incluant la mise en place des extensions des consignes de tri, le tri à la source des biodéchets et éventuellement le passage à une tarification incitative	2022	CCBDC
	Mis en œuvre d'un scénario de restructuration du service public de gestion des déchets incluant la mise en place des extensions des consignes de tri, le tri à la source des biodéchets et éventuellement le passage à une tarification incitative	2022 - 2024	CCBDC
Développer une filière viande reconnue	Création d'un abattoir de proximité	2021	CCBDC
	Mise en œuvre de l'expérimentation « élevage dans le territoire du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin »	Sur la durée du CRTE	PNR
Rendre accessibles les espaces et équipements publics	Aménagement des groupes sanitaires au port de plaisance	2022	CCBDC
	Rénovation des sanitaires publics de Sainte-Mère-Eglise	2022	Commune
	Aménagement de la salle communale aux personnes à mobilité réduite (PMR) à Saint-Martin-de-Varreville	2022	Commune
Agir pour une mobilité alternative	Création d'un schéma directeur cyclable intercommunal	2022	CCBDC
	Création d'un schéma directeur cyclable à Carentan les Marais	2021 - 2022	PNR - Commune
	Création de liaisons douces à Carentan les Marais (Gloria, passerelles, liaisons St Côte, ...)	2022	Commune
	Création de liaisons douces à Sainte-Mère Eglise (Chef du Pont – Ravenoville)		Commune
	Création de liaisons douces à Picauville		Commune

	Aménagement du parc de la fontaine St Méen / Commune de Sainte-Mère-Eglise	2022	Commune
	Accueil de bornes de recharge électriques rapides et de bornes de recharges Bio-GNV	2022	SDEM 50
	Achat d'un véhicule électrique de service (Port de plaisance)	2022	CCBDC
	Achat d'un véhicule électrique de service (siège)	2022	CCBDC
	Accompagnement à l'auto-partage	Sur la durée du CRTE	CCBDC
	Développement de lignes de co-voiturage régulières inter EPCI		CCBDC
	Création d'une Maison du Vélo en gare de Carentan les Marais		CCBDC
	Création d'une passerelle entre Saint-Hilaire-Petiville et Carentan	2022	Commune
	Achat de 2 Benches d'Ordures Ménagères de motorisation GNV	2022	CCBDC
	Création de cheminements doux – Carentan-les- Marais	2022 - 2023	Commune
Développer et valoriser les espaces naturels sensibles	L'extension de la réserve de Beauguillot à Sainte- Marie du Mont	2022	PNR
	Aménagement du site de la Maison du Parc à Carentan les Marais	2022 - 2023	PNR
Agir en faveur d'un habitat exemplaire	Développement du chantier-école de la Ferme du Bas Quesnay à Saint-André de Bohon en lieu de formation « réhabilitation en terre » - Développement de la filiale de réemploi de la terre de carrière	Sur la durée du CRTE	PNR
	Création d'un guichet unique « habitat »	2024	CCBDC
Contribuer au respect de l'environnement par des pratiques vertueuses	Poursuite de la démarche « Pavillon bleu » dans le port de Carentan les Marais	2022	CCBDC
	Mise aux normes de la STEP de Chef du Pont	2021	Commune
	Création d'équipements permettant l'entretien des bateaux (aire de carénage, déchetterie du port, ...)	2022	CCBDC
	Achat et utilisation de produits écoresponsables pour l'entretien du port de plaisance de Carentan	2022	CCBDC
	Réalisation d'un diagnostic thermique du patrimoine de la CC BDC en vue de l'élaboration d'un schéma directeur de rénovation	Sur la durée du CRTE	CCBDC
	Remplacement de la chaudière de la salle polyvalente de Picauville	2022 - 2023	Commune
	Remplacement de la chaudière de la salle polyvalente de Baupré	2022	Commune
Une gouvernance des projets partagée	Création d'une SCIC autour de l'abattoir	2021	CCBDC – Partenaires membres de la SCIC
	Consultation de la population dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle d'urbanisme du secteur de la gare	2021	CCBDC - Commune

Orientation stratégique 4 : Un développement économique durable au service de l'attractivité du territoire

La loi NOTRe du 7 août 2015 renforce le rôle des communautés en matière de développement économique : transfert obligatoire de la totalité des zones d'activité, de la promotion du tourisme, de la politique locale du commerce... Celles-ci s'affirment ainsi en interlocuteurs directs des régions, avec des actions de développement économique dans le respect du SRDEII.

La Communauté de Communes de la Baie du Cotentin souhaite élaborer une stratégie de développement économique, assorti d'un règlement des aides économiques, qui doit permettre d'opérer des choix de développement durable, à faible impact environnemental.

En outre, le territoire de la CC de la Baie du Cotentin souhaite conforter son attractivité touristique en diversifiant son image et ses activités autour du slow-tourisme, tourisme de nature et durable.

Axe	Nom action	Année	Maîtrise d'ouvrage
Accompagner les acteurs économiques à la transition	Déploiement du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique – volet entreprises	2022	CCBDC
	Mise en œuvre d'un programme de sensibilisation et de formation pour les acteurs économiques du territoire à la transition écologique (trame noire, gestion des eaux, énergie, ...)	Sur la durée du CRTE	CCBDC
	Accompagnement à la mise en place de plans de mobilité à l'échelle des zones d'activités	2023	CCBDC
	Porter les questions de développement durable dans la démarche Territoire d'Industrie	Sur la durée du CRTE	CCBDC
Inciter un développement économique vertueux	Création d'une zone d'activités économiques qui intègre les enjeux énergie-climat	2022	CCBDC
	Réhabilitation et réouverture de la boulangerie de Bloville	2022	Commune
	Création d'une stratégie de développement économique, assortie d'un règlement d'intervention des aides communautaires en faveur du développement durable des entreprises (tarification incitative ZA, OCM, ...).	2022	CCBDC
Soutenir les projets d'ESS	Favoriser l'emploi insertion et l'inclusion (clauses sociales, accompagnement de structures d'insertion, ...)	2023	CCBDC
	Proposer des solutions d'accompagnement alternatives à la création d'activité (Contrat CAPE, Crescendo, boutiques à l'essai, ...)	2023	CCBDC
Valoriser les ressources du territoire	Etudier le potentiel de la filière bois	Sur la durée du CRTE	CCBDC - PNR
	Plan bocage	2019 - 2022	CCBDC - PNR
	Apporter des solutions pour favoriser les circuits-courts grâce au PAT (restauration scolaire, atelier de découpe, ...)	2022	CCBDC – CAC
Développer le tourisme vert grâce à un environnement préservé	Soutenir les pratiques nautiques et l'équipement des plages	2021 - 2022	CCBDC
	Aménagement du sentier du littoral	2020 - 2023	CCBDC
	Mise en œuvre de la démarche « Plan de paysage » à Picauville	2021 - 2022	Commune
	Finaliser les grands itinéraires et construire l'offre locale		CCBDC
	Développer les services pour les randonneurs		CCBDC

	Aménagement embarcadère la Taute à Carentan les Marais Accentuer l'ambiance touristique du territoire	Sur la durée du CRTE	Commune CCBDC – Commune – PNR
Agir pour un tourisme durable	Incitation à l'éco responsabilité des manifestations du territoire	Sur la durée du CRTE	CCBDC
	Accompagnement pour l'adaptation de l'offre d'hébergement		CCBDC
	Création d'un tiers-lieu à vocation touristique (avec espaces de co-working) associé à la Maison du Vélo et au pôle d'échange multimodal.	2024	CCBDC - PNR
	Favoriser un tourisme de forte qualité environnementale	2022	PNR

ANNEXE 3 : Indicateurs de suivi

Mobilité	Valeur initiale	Fréquence d'évaluation
Flux des véhicules en entrée de territoire	3025	5 ans
Flux des véhicules en sortie de territoire	3000	
Taux de motorisation des ménages	87.4%	
Part transports en commun	8%	
Part marche à pied	7%	
Part à vélo	3%	
Part voiture, camion	82%	
Nombre de kilomètres de pistes cyclables	Vélomaritime / Euro Vélo 4 : 54km dont 45 km de routes partagées vélo/voiture et 9 km de voie verte	
Parkings à vélos sécurisés	Non	
Existence de pôle(s) multimodal (aux)	Non	
Existence d'aires de covoiturage	3 aires de covoiturage	
Part de véhicules électriques ou hybrides dans le parc de la CCBDC	1 voiture électrique sur 7 6 bennes non électriques 2 vélos électriques	
Nombre de bornes de recharge électrique ouvertes au public	12 bornes de recharge électrique (Sainte-mère-Eglise, Picauville, Carquebut, Saint Côme du Mont, Carentan)	
Part du territoire couverte par une autorité organisatrice de la mobilité	100 %	

Sources : diagnostic Tercubis

Energie et climat	Valeur initiale	Fréquence d'évaluation
Emissions de gaz à effet de serre du territoire (total et par habitant)	330 ktCO ₂ eq. soit 14 tCO ₂ eq par habitant (2012)	
Emission de GES – Agriculture	190 628 tCO ₂ eq (57,8%)	
Emission de GES – Industrie	48 116 tCO ₂ eq (14,6%)	
Emission de GES – Transport routier	45 725 tCO ₂ eq (13,9%)	
Emission de GES – Résidentiel	25 853 tCO ₂ eq (7,8%)	
Emission de GES - Tertiaire	16 200 tCO ₂ eq (5,4%)	
Emission de GES – Déchets	1 800 tCO ₂ eq (0,6%)	
Consommations énergétiques du territoire (toutes les énergies incluant le carburant et les énergies fossiles de chauffage)	792 GWh en 2014	
Consommations énergétiques – Industrie	248 GWh (31,3%)	
Consommations énergétiques – Résidentiel	192 GWh (24,2%)	
Consommations énergétiques – Transports	241 GWh (30,5%)	
Consommations énergétiques – Tertiaire	72 GWh (9%)	

Consommations énergétiques – Agriculture	39 GWh (5%)	5 ans
Production annuelle d'énergies renouvelables (éolien, solaire, méthanisation, etc.)	90 000 MWh en 2016 (84,8% bois énergie, 14,5% éolien, 0,6% solaire)	
Production – Bois énergie	76 320 MWh (84,8%)	
Production – Eolien	13 050 MWh (14,5%)	
Production - Solaire	540 MWh (0,6%)	
Consommation énergétique en autoconsommation (individuelle et collective)	Total : 76782 MWh	
Nombre de passoires thermiques dans les logements privés, le parc social, les bâtiments publics et les locaux d'entreprises		
Répartition du parc immobilier par étiquette DPE	43% du parc immobilier dont le DPE est E, F ou G, soit très énergivore	
Nombre de copropriétés en situation fragile ou dégradée	39 à Carentan-les-Marais	
Nombre d'artisans et d'entreprises certifiées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) sur le territoire		
Nombre estimé de chaudières à fioul		
Nombre estimé de cheminées ouvertes et autres modes de chauffage très émetteurs de particules fines		
Nombre de logements réhabilités dans le cadre des OPAH (OPAH RU + OPAH de droit commun)	57	
Nombre de bâtiments publics (CCBDC) rénovés à compter de la date de signature	5	
Existence de réseaux de chaleurs	Non	
Mode de chauffage des grands équipements collectifs du territoire (écoles, collèges, lycées...), établissement de santé, bâtiments publics ...	Bois-énergie, Solaire, Gaz de ville	

Sources : PCAET CCBDC

Traitement des déchets / Economie circulaire	Valeur initiale	Fréquence d'évaluation
Tonnage des déchets produits sur le territoire	16308 tonnes de déchets ménagers et assimilés en 2020	5 ans
Etat des équipements de tri au regard des normes	<ul style="list-style-type: none"> - 82 colonnes jaunes pour les emballages et 67 colonnes bleues pour les papiers ; - 73 colonnes de collecte de verre ; - Des bacs jaunes de 660 L ont été distribués aux commerçants du territoire pour la collecte des cartons 	
Existence du tri à la source de bio-déchets dans les structures de restauration collective	Non	
Taux de tri sélectif par filière	83 kg /habitant/an de déchets recyclables 47,05% Monoflux (Papier + Emballages) 52,95% Verre	
Nombre d'action de sensibilisation et de communication à propos de la gestion des déchets	2 (rappel des consignes de tri a été associé au calendrier de collecte et opération « assiette vide »)	

Sources : PCAET CCBDC

Agriculture et alimentation locale	Valeur initiale	Fréquence d'évaluation
Existence d'un projet alimentaire territorial	Oui (CCBDC + CAC)	5 ans
Nombre d'exploitations agricoles (part en biologique)	511 exploitations agricoles dont 27 conventionnées en agriculture biologique	
Nombre de producteurs vendant en circuits courts / de marchés de producteurs ou d'AMAP	19	
Surface agricole utile du territoire	35 840 ha (2017) dont 3 273 ha étaient valorisés en agriculture biologique en 2019, soit 9.1% de la SAU des exploitations agricoles	
Surfaces agricoles et nombre d'exploitations du territoire engagées dans des démarches de labellisation environnementale (AOC, AOP, IGP, Label Rouge, Sous Certificat de conformité produit, Manche Terroirs Normandie, Bienvenue à la ferme, Accueil Paysan, Saveurs de Normandie)	136 exploitations	
Estimation du volume de produits phytosanitaires utilisés sur le territoire	1,15L/ha (soit 0,00115 m ³ /ha) 32,2 m ³ de produits phytosanitaires utilisés sur le territoire de la CCBDC	

Sources : PAT CCBDC

Santé	Valeur initiale	Fréquence d'évaluation
Espérance de vie (homme)	75	5 ans
Espérance de vie (femme)	84	
Mortalité évitable liée à la prévention (homme + femme)	47	
Mortalité évitable liée au système de soin (homme + femme)	23	
Indice comparatif de patients/pathologies pour cancers	107,2	
Indice comparatif de patients/pathologies pour maladies cardiovasculaires	107,3	
Nombre de décès annuel moyen pour troubles mentaux ou suicide	45	
Part de médecins de 55 ans et plus (%)	61.5	

Sources : ARS Normandie

Actions en matière de biodiversité	Valeur initiale	Fréquence d'évaluation
Surface des aires protégées : parc naturel, Natura 2000, ZNIEFF (Zones d'intérêt écologique, faunistique et floristique), aire de protection des captages, etc.	146 650 hectares = PNR des Marais du Cotentin et du Bessin	5 ans
Etat des cours d'eau dans l'ensemble (classés en catégorie I ou II au titre de la continuité écologique)	Moyen	
Nombre de points noirs de continuités écologiques identifiés	Plus de 64	
Surfaces de haies	4 200 km	
Existence d'un atlas communal de la biodiversité	Non	
Label « territoires engagés pour la nature »	Non	
Label « terre saine »	Non	
Surface d'espaces publics renaturés		
Action de lutte contre le risque de submersion marine	Oui (Notre Littoral Demain ?)	
Nombre d'exploitations en agriculture biologique	27	

Sources : PCAET CCBDC, PNR

Lutte contre l'artificialisation des sols	Valeur initiale	Fréquence d'évaluation
Etat d'avancement du PLUi	En cours (objectif approbation avril 2023)	5 ans
Taux de mobilisation des droits de construire au regard de ceux fixés dans les documents d'urbanisme	Pas d'éléments chiffrés	
Evolution du nombre d'hectares de terres urbanisées vs terres agricoles et/ou naturelles	Evolution du nombre d'hectares de terres urbanisées : 25,63 ha/an	
Potentiel de recyclage foncier (incluant les surfaces de friches à réhabiliter)	Friches recyclables : <ul style="list-style-type: none"> - Gloria (Carentan-les-Marais) : 4,3 hectares – en cours de résorption avec un projet résidentiel - Lanquetot sur les Veys : 2 ha - Les Maîtres Laitiers sur Tribehou : 1,6 ha 	
Surfaces désartificialisées	/	

Sources : Service urbanisme CCBDC

Eau et assainissement	Valeur initiale	Fréquence d'évaluation
Compatibilité des installations de traitement des eaux usées avec les normes européennes	/	5 ans
Taux de fuite des réseaux du territoire	10 points de fuite (2020) (Carentan-les-Marais)	
Nombre de captages prioritaires et nombre de captages bénéficiant d'une protection et d'un plan d'actions	Captages prioritaires : 0 Captages sensibles : 5	
Couverture du territoire par un SAGE	SAGE de la Vire et SAGE Douve-Taute	

Sources : Service Environnement CCBDC

ANNEXE 4 : Fiches actions et fiches projets

Table des matières

Orientation stratégique 1 : Un territoire qui s'adapte aux défis de demain	34
Protéger la qualité et la ressource en eau	34
Analyser, anticiper et adapter le territoire à la salinisation des aquifères	34
Poursuite de l'expérimentation sur la Vire (suivi de l'ouverture des portes à flot et des vantes, pose de clôtures et abreuvoirs.....)	35
Mise en œuvre du programme de restauration du bassin versant du Merderet.....	36
Viabilisation du nouveau site urbain Gloria	37
Lutte contre les rongeurs aquatiques	38
Schéma directeur d'assainissement – Carentan-les-Marais	39
Schéma directeur eau potable – Carentan-les-Marais.....	40
Assainissement collectif – Méautis	41
Agir sur la bande côtière et le littoral	42
Expérimentation de relocalisation d'activité	42
Adaptation de l'habitat du littoral avec la réalisation d'audits de vulnérabilité et l'accompagnement vers le financement des travaux de sécurité nécessaires	43
Mise en œuvre d'un système de défense contre la mer conforme à une gestion durable et intégrée du trait de côte (lutte active secteurs « Quinéville – St-Marcouf – Ravenoville – St-Germain de Varreville »)	44
Mise en œuvre d'un système de défense contre la mer conforme à une gestion durable et intégrée du trait de côte (lutte active secteur « Carentan »)	45
Mise en œuvre d'un système de défense contre les crues de la Taute (Lutte active sur les digues fluviales de Carentan).....	46
Planifier, communiquer, enseigner.....	47
Élaboration du PLUi - Complément d'étude « zones humides ».....	47
Mise en place d'une stratégie de communication et de sensibilisation sur les évolutions du littoral et les effets induits	48
Mobiliser les partenaires pour sensibiliser les jeunes du territoire aux enjeux de notre temps (classes parc)	50
Orientation stratégique 2 : Un territoire équilibré et solidaire	51
Agir en faveur de la santé des habitants	51
Promotion de l'offre locale de santé via la mise en place d'un coordinateur territorial de la promotion de la santé et via la mise en place d'un Contrat Local de Santé	51
Réhabilitation de l'ancienne polyclinique de Carentan-les-Marais	54
Maintenir et développer les services à la population	55

Rénovation du gymnase de Sainte-Mère-Eglise (thermique, phonique,...)	55
Aménagement Relais Enfance et Loisirs.....	56
Accompagnement des habitants dans l'utilisation du numérique	57
Renforcement de la visibilité des Espaces France Services (signalétique, communication, bus itinérant...).....	59
Accompagnement à l'émergence de mode d'accueil des jeunes enfants du territoire	60
Création d'un nouvel espace de vie, espace de jeux pour les plus jeunes, espace sportif, espace de rencontre et de détente à Carentan-les-Marais	61
Mise en place d'un city stade sur la commune déléguée de Saint Côme du Mont	62
Travaux de création d'une nouvelle salle de tennis conforme aux normes fédérales à Carentan-les-Marais	63
Extension de l'atelier communal à Sainte-Mère-Eglise.....	64
Dématérialisation des actes budgétaires à la mairie de Liesville sur Douves	65
Changement des fenêtres à la Maison d'Assistants Maternelles à Sainte Marie du Mont	66
Aménagement d'un espace de jeux à Sainte Marie du Mont.....	67
Changement des fenêtres avec du double vitrage à la mairie de Sainte Marie du Mont	68
Programme pluriannuel de rénovation des salles de sport : Jean Truffaut – Gymnase du Haut Dyck – Carentan-les-Marais.....	69
Création d'un nouveau cimetière « parc » à Carentan-les-Marais	70
Friche gloria – Consolidation de la maison des jeunes à Carentan-les-Marais.....	71
Restructuration complète de la salle des fêtes de Houesville	72
Restauration et mise aux normes de la salle des fêtes de Turqueville	73
Rénovation Mairie de Turqueville	74
Sécurisation du bourg de Tribehou	75
Sécurisation des bourgs des communes déléguées de Vierville et Montmartin en Graignes	76
Offrir une alimentation saine et locale	77
Elaboration et mise en œuvre du PAT.....	77
Réalisation d'une étude d'opportunité et de dimensionnement d'une ou de légumeries sur le territoire	78
Amélioration des conditions d'accueil dans les restaurants scolaires (matériel, formations continues, bâtiments,...).....	79
Offrir des logements et un habitat de qualité	80
Mise en œuvre de l'OPAH et de l'OPAH RU	80
Mise en œuvre du SARE	81
Rénovation des aires d'accueil des gens du voyage.....	82
Changement de la toiture du hangar du haras à Sainte Marie du Mont	83
Changement de système de chauffage pour le logement F3 Haras à Sainte Marie du Mont	84

Etude de faisabilité sur la réhabilitation de deux immeubles jumelés Place de la République – Carentan-les-Marais	85
Etude de faisabilité sur la réhabilitation de l'immeuble les deux Billards – Carentan-les-Marais	86
Etude de faisabilité sur la réhabilitation de l'hôtel de la Borderie – Carentan-les-Marais	87
Etude de faisabilité sur la réhabilitation de l'hôtel de la Borderie – Carentan-les-Marais	87
Réfection des escaliers métalliques pour accéder à un logement communal à Turqueville	88
Rénovation du logement au-dessus de la mairie de Sainteny – Terre et Marais.....	89
Favoriser l'accès à la culture.....	90
Déploiement du dispositif « Orchestre à l'école »	90
Promotion du « Pass culture » auprès des bénéficiaires et sites du territoire	91
Restauration de l'église de Saint-Germain-de-Varreville	92
Restauration des allées du cimetière à St-Germain-de-Varreville	93
Réhabilitation de l'église Notre Dame de Carentan.....	94
Travaux de traitement de la mэрule (champignon) dans l'église de Saint Hilaire de Brucheville.	95
Changement des portes du musée à Sainte Marie du Mont	96
Réhabilitation de l'ancienne poste de Sainte Marie du Mont pour le musée	97
Restauration de la toiture de l'église – Turqueville	98
Réparations des persiennes du clocher, et des sonneries de cloches à Audouville La Hubert.....	99
Associer la population et les acteurs du territoire	100
Elaboration du PAT basé sur la concertation	100
Mise en place du Conseil citoyen du PNR	102
Réalisation d'enquêtes auprès des habitants	103
Elaboration du projet de territoire.....	104
Orientation stratégique 3 : Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité	105
.....	105
Accompagner le changement de pratiques	105
Mise en œuvre d'un cycle de formation à destination des élus et agents de la ou des collectivités volontaires sur la transition écologique et le changement des pratiques	105
Installation d'un dispositif de récupération des eaux pluviales pour le lavage de l'aire du marché aux bestiaux.....	106
Réduire et valoriser les déchets.....	107
Accompagnement à la restructuration du service public de gestion des déchets incluant la mise en place des extensions des consignes de tri, le tri à la source des biodéchets et éventuellement le passage à une tarification incitative.	107
Mis en œuvre d'un scénario de restructuration du service public de gestion des déchets incluant la mise en place des extensions des consignes de tri, le tri à la source des biodéchets et éventuellement le passage à une tarification incitative.	109
Développer une filière viande reconnue	111

Mise en œuvre de l'expérimentation « élevage dans le territoire du Parc Naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin»	111
Rendre accessibles les espaces et équipements publics.....	113
Aménagement de la salle communale aux personnes à mobilité réduite (PMR) à Saint-Martin-de-Varreville	113
Aménagement des groupes sanitaires du port de plaisance de Carentan	114
Rénovation des sanitaires publics de Sainte-Mère-Eglise.....	115
Agir pour une mobilité alternative	116
Création d'un schéma directeur cyclable intercommunal	116
Création d'un schéma directeur cyclable à Carentan les Marais + Maitrise d'œuvre opérationnelle	117
Aménagement du parc de la fontaine St-Méen / Commune de Ste-Mère-Eglise	118
Accueil de bornes de recharge électriques rapides et de bornes de recharges Bio-GNV.....	119
Développement de lignes de co-voiturage régulières inter EPCI.....	120
Achat d'un véhicule de service électrique (Port de plaisance)	121
Achat d'un véhicule de service électrique (siège).....	122
Création d'une passerelle entre Saint-Hilaire-Petitville et Carentan	123
Achat de 2 Bennes d'Ordures Ménagères de motorisation GNV.....	124
Création de cheminements doux – Carentan-les-Marais.....	125
Développer et valoriser les espaces naturels sensibles.....	126
Extension de la Réserve Naturelle Nationale de Beauguillot à Sainte-Marie du Mont	126
Aménagement du site de la Maison du Parc à Carentan les Marais.....	127
Agir en faveur d'un habitat exemplaire	128
Développement du chantier-école de la Ferme du Bas Quesnay à Saint-André de Bohon en lieu de formation « réhabilitation en terre » - Développement de la filière de réemploi de la terre de carrière	128
Contribuer au respect de l'environnement par des pratiques vertueuses	129
Poursuite de la démarche « Pavillon bleu » dans le port de Carentan les Marais.....	129
Création d'équipements permettant l'entretien des bateaux (aire de carénage, déchetterie du port, ...)	130
Utilisation de produits écologiques pour l'entretien du port de plaisance	131
Réalisation d'un diagnostic thermique du patrimoine de la CCBDC en vue de l'élaboration d'un schéma directeur de rénovation	132
Remplacement de la chaudière de la salle polyvalente de Picauville	133
Remplacement de la chaudière de la salle polyvalente de Baupte	134
Orientation stratégique 4 : Un développement économique durable au service de l'attractivité du territoire	135
Accompagner les acteurs économiques à la transition	135

Déploiement du Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique – volet entreprise.	135
Mise en œuvre d'un programme de sensibilisation et de formation pour les acteurs économiques du territoire à la transition écologique (trame noire, gestion des eaux, énergie, ...)	136
Inciter un développement économique vertueux	137
Création d'une zone d'activité économique qui intègre les enjeux énergie-climat	137
Réhabilitation et réouverture de la boulangerie de Blosville	139
Création d'une stratégie de développement économique, assortie d'un règlement d'intervention des aides communautaires en faveur du développement durable des entreprises (tarification incitative ZA, OCM, ...).	141
Valoriser les ressources du territoire	142
Etudier le potentiel de la filière bois	142
Plan bocage	143
Mise en place d'espaces tests agricoles	144
Développer le tourisme vert grâce à un environnement préservé	145
Soutenir les pratiques nautiques et l'équipement des plages	145
Aménagement du sentier du littoral	146
Mise en œuvre de la démarche « Plan de paysage » à Picauville	147
Finaliser les grands itinéraires et construire l'offre locale	148
Développer les services pour les randonneurs	149
Aménagement embarcadère de la Taute à Carentan les Marais	150
Accentuer l'ambiance touristique du territoire	151
Agir pour un tourisme durable	152
Favoriser un tourisme de forte qualité environnementale	152

Orientation stratégique 1 : Un territoire qui s'adapte aux défis de demain

Protéger la qualité et la ressource en eau

Fiche n°1	Analyser, anticiper et adapter le territoire à la salinisation des aquifères
Orientation stratégique	Un territoire qui s'adapte aux défis de demain
Le projet	L'objectif du projet consiste en l'élaboration de stratégies réalistes d'adaptation des activités socio-économiques sur le littoral pour répondre aux impacts du changement climatique.
Description	L'élaboration des stratégies repose sur l'étude en profondeur (mise en place de piézomètres) d'un petit nombre de sites bas-normands de référence, sélectionnés pour leurs caractéristiques hydrologiques et socio-économiques. Le choix de sites représentatifs aux caractéristiques contrastées permettra une appréhension plus globale de la problématique et une transposition sur l'ensemble du littoral. L'élaboration des stratégies repose sur l'élaboration de diagnostics élaborés en étudiant, la contribution progressive du blocage des écoulements souterrains dans les zones basses du littoral de la Manche, générant des inondations plus fréquentes, une pénétration du sel et une perturbation des activités agricoles (maraichage et élevage) et urbaines, due à l'élévation du niveau de la mer.
Calendrier prévisionnel	2019 - 2022
Coût prévisionnel (HT)	807 203 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	Université de Rennes : 210 387 € Agence de l'Eau SN : 286 800 € DREAL : 105 600 € Région Normandie : 37 200€ Caen la Mer : 37 600€ SDEAU : 32 000€ CAC : 32 800€ CCBDC : 32 416€ Granville Terre et Mer : 8 000€ Coutances Mer et Bocage : 20 000€ Côte Ouest Centre Manche : 22 400€
Partenaires	PNR, Université de Rennes, DREAL, Agence de l'eau, Région Normandie, Caen la Mer, SDEAU 50, CAC, Granville Terre et Mer, Coutances Mer et Bocage, Côte Ouest Centre Manche, Carentan les Marais
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Améliorer la connaissance de l'impact de l'élévation du niveau de la mer sur l'élévation et la salinisation des nappes phréatiques du territoire de la communauté de communes

Fiche n°2	Poursuite de l'expérimentation sur la Vire (suivi de l'ouverture des portes à flot et des vanelles, pose de clôtures et abreuvoirs)
Orientation stratégique	Un territoire qui s'adapte aux défis de demain
Le projet	Le projet consiste en l'augmentation de l'ouverture des vanelles des portes à flots de la Vire afin de favoriser le mélange eau douce/ eau salée et ainsi limiter la mortalité ostréicole
Description	Une ouverture accrue des vanelles des portes à flots de la Vire entraîne une remontée de sel en amont des portes à flots de la Vire. Ainsi, il convient de poser des clôtures et des abreuvoirs le long du linéaire de la Vire concerné par cette remontée de sel afin de concilier l'ouverture accrue des vanelles de la Vire et le maintien de l'activité agricole.
Calendrier prévisionnel	2020 - 20211
Coût prévisionnel (HT)	191 200 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	Agence de l'eau SN : 152 960€ Isigny Omaha Intercom : 24 176€ CCBDC : 14 064€
Partenaires	Syndicat de la Vire et du Saint-Lois, Agence de l'eau, Isigny Omaha Intercom, DDTM, sous-préfecture de Bayeux, PNR, ASA de la Basse Vire, Chambre d'agriculture, CRC, IFREMER
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Le projet a pour objectif de concilier les usages agricoles et conchylicoles et de favoriser la transparence écologique pour la faune piscicole. En évitant les piétinements aux abords de la Vire, il améliore la qualité de la Vire.

Fiche n°3	Mise en œuvre du programme de restauration du bassin versant du Merderet
Orientation stratégique	Un territoire qui s'adapte aux défis de demain
Le projet	Mettre en œuvre le programme de travaux de restauration écologique identifié dans le cadre du diagnostic du bassin versant du Merderet
Description	<p>La mise en œuvre du programme de travaux et de restauration écologique du bassin versant du Merderet consiste en la réalisation de travaux visant à améliorer la qualité des cours d'eau. Il s'agit d'actions d'aménagement de berges (pose de clôtures et d'abreuvoirs), d'amélioration de la continuité écologique et de restauration morphologique de cours d'eau.</p> <p>La mise en œuvre du programme de travaux sera réalisée en partenariat avec l'ASA de la Douve et la CAC sur le territoire qui les concernent.</p> <p>La mise en œuvre du programme de travaux passe par l'embauche d'un technicien de rivière.</p>
Calendrier prévisionnel	2022 – 2024
Coût prévisionnel (HT)	<p>Technicien de rivière : environ 45 000€/an</p> <p>Investissement initial : environ 16 000€</p> <p>Travaux : entre 100 000€ et 150 000€/an</p>
Plan de financement prévisionnel (HT)	Plan de financement à définir avec les différents partenaires financiers (Agence de l'eau, Région, Conseil départemental, CAC)
Partenaires	Agence de l'eau, Région, Conseil départemental, ASA de la Douve, CAC, CATER, PNR
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<p>Mettre en œuvre le programme de restauration du bassin versant du Merderet afin d'améliorer la ressource en eau, la qualité des cours d'eau et la qualité du milieu marin exutoire.</p> <p>Faire bénéficier aux agriculteurs d'outils permettant d'améliorer leurs conditions d'exploitation (pose de clôtures et d'abreuvoirs, franchissements de cours d'eau aménagés...)</p>

Fiche n°4	Viabilisation du nouveau site urbain Gloria
Orientation stratégique	Un territoire qui s'adapte aux défis de demain
Le projet	Viabilisation du nouveau site urbain Gloria
Description	Réhabilitation et extension des réseaux : eau potable, eaux usées et éclairage public
Calendrier prévisionnel	2022 - 2023
Coût prévisionnel (HT)	549 000 € HT
Plan de financement prévisionnel (HT)	DETR : 109 800 € (20%) Commune : 439 200 € (80%)
Partenaires	Commune, Agence de l'Eau Seine Normandie, Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Protection de la ressource en eau

Fiche n°5	Lutte contre les rongeurs aquatiques
Orientation stratégique	Un territoire qui s'adapte aux défis de demain
Le projet	Financer le piégeage des rats gondins et des rats musqués sur l'ensemble du territoire
Description	La lutte contre les rongeurs aquatiques pilotée par la FDGDON recouvre plusieurs volets: <ul style="list-style-type: none"> - Animation et coordination des actions de piégeage - Suivi des actions - L'investissement en équipements et matériels nécessaires - L'indemnisation des piégeurs
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	32 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	CCBDC : 100%
Partenaires	FDGDON
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la qualité de l'eau : en effet, les rongeurs aquatiques provoquent l'érosion et l'effondrement de berges, la destruction de zones de frayères et ils ont un impact sur la biodiversité - Lutte contre la leptospirose - Protection des berges

Fiche n°6	Schéma directeur d'assainissement – Carentan-les-Marais
Orientation stratégique	Un territoire qui s'adapte aux défis de demain
Le projet	Schéma directeur d'assainissement – Carentan-les-Marais
Description	Elaboration d'une stratégie de gestion patrimoniale de gestion des ouvrages et réseaux d'assainissement de CLM
Calendrier prévisionnel	phase 1 : état des lieux et recueil 2022; phase 2 : campagne de mesures et d'investigation de terrain 2022; phase 3 : diagnostic du comportement des réseaux : 2022-2023, phase 4 : bilan du fonctionnement du système d'assainissement : 2023 ; phase 5 : contractualisation du schéma directeur : 2023
Coût prévisionnel (HT)	100 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	Agence de l'Eau Seine Normandie : 60 000 € (60%) Commune : 40 000 € (40%)
Partenaires	Agence de l'Eau Seine Normandie
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Amélioration de la qualité de l'eau

Fiche n°7	Schéma directeur eau potable – Carentan-les-Marais
Orientation stratégique	Un territoire qui s'adapte aux défis de demain
Le projet	Schéma directeur eau potable – Carentan-les-Marais
Description	phase 1 : état des lieux : 2022, phase 2 : diagnostic du système actuel 2022-2023; phase 3 : schéma directeur stratégie 2023; phase 4 : élaboration du PGSE : 2023
Calendrier prévisionnel	phase 1 : état des lieux et recueil 2022; phase 2 : campagne de mesures et d'investigation de terrain 2022; phase 3 : diagnostic du comportement des réseaux : 2022-2023, phase 4 : bilan du fonctionnement du système d'assainissement : 2023 ; phase 5 : contractualisation du schéma directeur : 2023
Coût prévisionnel (HT)	152 391 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	Agence de l'Eau Seine Normandie : 122 344,80 € (80%) Commune : 30 586,20 € (20%)
Partenaires	Agence de l'Eau SN
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Amélioration de la qualité de l'eau

Fiche n°8	Assainissement collectif – Méautis
Orientation stratégique	Un territoire qui s'adapte aux défis de demain
Le projet	Assainissement collectif – Méautis
Description	Réhabilitation de la station d'épuration des eaux usées (lagunage) et du réseau de transfert de 7 habitations
Calendrier prévisionnel	Agrandissement de la station d'épuration des eaux usées par un lit planté de roseaux et mise aux normes des 7 raccordements
Coût prévisionnel (HT)	Commencement des études en 2020 Fin des travaux sur le second semestre 2023
Plan de financement prévisionnel (HT)	912 773 € HT
Partenaires	En cours
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Agence de l'eau Seine-Normandie (subvention non sollicitée à ce jour)

Agir sur la bande côtière et le littoral

Fiche n°9	Expérimentation de relocalisation d'activité
Orientation stratégique	Un territoire qui s'adapte aux défis de demain
Le projet	Cet axe de travail, qui s'inscrit dans le projet « Notre Littoral Demain ? Côte Est du Cotentin » consiste en la création d'un groupe de travail sur la relocalisation d'activités économiques situées sur le littoral (zonage à risque de submersion lié au changement climatique).
Description	L'objectif de ce groupe de travail est de réfléchir à l'aménagement du territoire à l'échelle de la côte Est du Cotentin au regard du changement climatique. La mission principale sera de tester la faisabilité (théorique dans un premier temps) de la relocalisation de deux activités économiques (camping situé en bord de mer et base conchylicole par exemple) permettant ainsi de lister les leviers et les freins (économiques, fonciers, juridiques...).
Calendrier prévisionnel	Janvier-juin 2022 : constitution du groupe de travail et premières réunions, choix des deux sites d'études, définition de la méthodologie, réponse à l'appel à projet FEDER Juillet- décembre : Lancement du travail économique, juridique...
Coût prévisionnel (HT)	Hors ingénierie : 0 € Ingénierie : 19 890 € (0,5 ETP pour le projet global « Notre Littoral Demain », estimation pour l'axe relocalisation 0,2 ETP)
Plan de financement prévisionnel (HT)	Ingénierie : LEADER : 14 917,50 € (75 %) CAC + CCBDC : 4 972,50 € (25 %)
Partenaires	PNRMCB, CAC, CR
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	La relocalisation est un des axes d'adaptation du territoire aux évolutions liées au changement climatique.

Fiche n°10	Adaptation de l'habitat du littoral avec la réalisation d'audits de vulnérabilité et l'accompagnement vers le financement des travaux de sécurité nécessaires
Orientation stratégique	Un territoire qui s'adapte aux défis de demain
Le projet	Diagnostic de vulnérabilité de l'habitat face au risque inondation
Description	<p>A l'échelle de l'intercommunalité, le diagnostic sera proposé aux habitations se situant dans la zone « R » du PPRL si celui-ci est existant ou dans la zone submersible pour le niveau centennal 2100.</p> <p>Le nombre de diagnostic sera limité mais devra couvrir les différents types d'habitation de manière à pouvoir proposer des solutions « généralisables ».</p> <p>La CAC qui regroupe certaines communes situées sur la côte EST et ayant participé à la démarche NLD a programmé une action équivalente sur son territoire. La CCBDC veillera à homogénéiser la méthode avec la CAC afin d'avoir une stratégie cohérente à l'échelle de la côte EST du Cotentin.</p>
Calendrier prévisionnel	2022 - 2023
Coût prévisionnel (HT)	500 € par diagnostic * 40 : 20 000 € + campagne de communication : 5 000 € Total : 25 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	Financement par le CEREMA via une aide en ingénierie si possible avec un reste à charge par la CCBDC
Partenaires	PNR, CAC, CEREMA
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<p>Les grands objectifs de cette action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> -identifier, par commune, les enjeux bâtis situés dans la zone inondable pour le niveau centennal 2100 ; -sensibiliser l'ensemble des habitants concernés aux risques encourus grâce à une campagne de communication; -réaliser environ 40 diagnostics permettant de couvrir tous les types d'habitation concernés et tous les types d'aléas ; -Proposer une synthèse des caractéristiques des travaux par type d'habitat réalisée par le prestataire. <p>Les diagnostics d'habitation, au-delà de l'analyse de la de vulnérabilité, comprendront la définition de préconisations d'aménagements permettant de réduire leur vulnérabilité (adaptation des techniques constructives et du choix des matériaux, aménagement du bâtiment, adaptation des équipements, dispositifs de protection temporaire, mesures organisationnelles).</p>
	Besoin d'aide du CEREMA

Fiche n°11	Mise en œuvre d'un système de défense contre la mer conforme à une gestion durable et intégrée du trait de côte (lutte active secteurs « Quinéville – St-Marcouf – Ravenoville – St-Germain de Varreville »)
Orientation stratégique	Un territoire qui s'adapte aux défis de demain
Le projet	Il s'agit de transférer la responsabilité de la digue de Quinéville- Ravenoville des ASA vers un syndicat mixte des digues de l'Est Cotentin en 2023 et d'en assurer la gestion.
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Création du syndicat mixte - Mise à disposition de personnel pour gérer le syndicat - Réalisation et régularisation des dossiers administratifs nécessaires au transfert d'autorisation de gestion de la digue (dossier loi sur l'eau, dossier de concession DPM, évaluation d'incidence environnementale) - Réalisation des conventions de partenariat dans la gestion des digues avec les ASA, les communes concernées et le Conseil départemental (ouvrages routiers) - Réalisation de sondages géotechniques sur la partie Ravenoville-Foucarville pour améliorer la connaissance de l'ouvrage et détecter d'éventuelles cavités
Calendrier prévisionnel	Création du syndicat mixte : 2022 Reprise en gestion des digues : 2023 Gestion- Entretien de la digue : 2023 et suivants
Coût prévisionnel (HT)	2022 : 63 890€
Plan de financement prévisionnel (HT)	CCBDC : 36 218€ (52%) CAC : 27 672€ (48%)
Partenaires	Syndicat mixte des digues de la côte Est du Cotentin, CAC, ASA de Ravenoville, Saint-Germain de Varreville et Foucarville, Communes concernées, Conseil départemental, services de l'Etat (préfecture, DDTM, DREAL), PNR
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Protection pour un évènement d'occurrence quinquennale (probabilité de 1/5 qu'il se produise chaque année) de forts enjeux : <ul style="list-style-type: none"> - 1031 habitations - 4624 personnes - 6 campings ou centres de loisir - 1 musée - 10 exploitations agricoles

Fiche n°12	Mise en œuvre d'un système de défense contre la mer conforme à une gestion durable et intégrée du trait de côte (lutte active secteur « Carentan »)
Orientation stratégique	Un territoire qui s'adapte aux défis de demain
Le projet	Transférer la responsabilité de la digue protégeant Carentan située entre les portes à flots de la Taute et de la Douve actuellement gérée par 2 ASA et le port de Carentan et en assurer la gestion
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Dépôt du dossier d'autorisation ; - Réalisation de sondages géotechniques afin d'améliorer la connaissance de l'ouvrage
Calendrier prévisionnel	2022 - 2023
Coût prévisionnel (HT)	16 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	CCBDC : 12 000€ Fonds Barnier : 4 000€
Partenaires	DDTM, DREAL, ASA de la Douve et ASA des digues de Carentan, Port de Carentan, commune de Carentan les marais, PNR
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Protéger pour un évènement d'occurrence quinquennale (probabilité de 1/5 qu'il se produise chaque année) 1005 habitants

Fiche n°13	Mise en œuvre d'un système de défense contre les crues de la Taute (Lutte active sur les digues fluviales de Carentan)
Orientation stratégique	Un territoire qui s'adapte aux défis de demain
Le projet	Transfert de responsabilité de la digue fluviale située en amont des portes à flots de la Taute des ASA vers la CCBDC.
Description	Elaboration du dossier d'autorisation (entre autres réalisation de l'étude de danger). Les digues sont situées en territoire de PPRI.
Calendrier prévisionnel	2022 - 2023
Coût prévisionnel (HT)	80 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	CCBDC : 40 000€ (50%) Fonds Barnier : 40 000€ (50%)
Partenaires	DDTM, ASA concernées, commune de Carentan les marais, PNR
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Protection des populations et des activités protégées par la digue fluviale de Carentan

Planifier, communiquer, enseigner

Fiche n°14	Élaboration du PLUi - Complément d'étude « zones humides »
Orientation stratégique	Un territoire qui s'adapte aux défis de demain
Le projet	Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Baie du Cotentin, les parcelles envisagées à l'urbanisation ont fait l'objet d'une analyse ciblée sur les zones humides afin d'alimenter la réflexion sur la définition du projet.
Description	<p>Les sondages pédologiques réalisés en différents points du territoire révèlent des profils qui se rattachent quasi-systématiquement à des sols rédoxiques (classe V du GEPPA).</p> <p>Si pour certains secteurs, cette caractérisation correspond à des contextes caractéristiques de zones humides (bas-fonds de parcelles, abords d'écoulements, bord de marais, etc.), dans de nombreux cas, les sols rédoxiques se situent en haut de plateau agricole, sur les versants, parfois au beau milieu de l'urbanisation existante.</p> <p>Au regard de ce constat, il est apparu nécessaire de poursuivre la réflexion afin d'identifier si les profils répertoriés relèvent de zones humides fonctionnelles ou s'il s'agit d'une hydromorphie dite « héritée » qui pourrait « sortir » de la caractérisation des zones humides.</p>
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	21 600 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	État
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Meilleure caractérisation des zones humides

Fiche n°15	Mise en place d'une stratégie de communication et de sensibilisation sur les évolutions du littoral et les effets induits
Orientation stratégique	Un territoire qui s'adapte aux défis de demain
Le projet	Cet axe de travail, qui s'inscrit dans le projet « Notre Littoral Demain ? Côte Est du Cotentin » consiste en la création d'un laboratoire citoyen dont la mission est de sensibiliser les habitants de la côte Est du Cotentin au réchauffement climatique en s'appuyant sur les arts et les sciences.
Description	<p>Ce laboratoire d'idées, espace d'élaboration citoyenne, sera constitué d'environ 20 citoyens volontaires. Une communication spécifique sera faite pour le promouvoir, le rendre lisible auprès de la population et réunir un échantillon représentatif de la diversité du territoire.</p> <p>Il aura une autonomie de décision et d'organisation dans les limites d'intervention (cadre, budget) fixées préalablement par le comité de pilotage stratégique.</p> <p>Il sera prévu dans la durée (5 ans) avec l'appui du Parc et comprendra deux missions principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La diffusion du savoir lié au territoire et au réchauffement climatique grâce à des approches participatives culturelles et artistiques. L'objectif est d'associer des acteurs d'horizons différents (musées, artistes contemporains, archive de la Manche, troupes de théâtre) pour interpeller une variété d'expertise sur les méthodes de sensibilisation au changement climatique. • Le développement du savoir grâce à la collecte de données: améliorer les connaissances sur ce territoire et le phénomène qui le remet en cause (collecte de données et d'observations par la population, diagnostics individuels de maisons, recherche archives et œuvres d'art sur le littoral « hier », ressenti des habitants sur ce territoire...). <p>Le laboratoire aura pour objectif de proposer dès la première année des actions concrètes sur le territoire.</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Janvier-mars 2022 : préparation des outils d'animation, de la communication permettant de créer le laboratoire citoyen</p> <p>Avril- Août : campagne de sensibilisation (médias, sur les marchés, lors des évènements) afin de faire connaître la démarche et de constituer un groupe de volontaires pour le laboratoire</p> <p>Septembre-Décembre : premières réunions du laboratoire, définition d'un programme pluriannuel d'actions et mise en œuvre d'un premier évènement artistique</p>
Coût prévisionnel (HT)	Ingénierie : 19 890 € (0,5 ETP pour le projet global « Notre Littoral Demain », estimation pour l'axe

	sensibilisation 0,3 ETP) Action : 3 000 € (création du stand d'animation, communication)
Plan de financement prévisionnel (HT)	Ingénierie : LEADER : 14 917,50 € (75 %) CCBDC + CAC : 4 972,50 € (25 %) Action : Conseil régional : 600 € (20%) CAC + CCBDC : 2 400 € (80%)
Partenaires	PNR MCB, CAC, CD50, CR, partenaires artistiques
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Cette action a pour but de sensibiliser le grand public aux enjeux liés au changement climatique. Il permettra indirectement d'entraîner les habitants vers la transition écologique. Le laboratoire citoyen en réunissant des habitants autour d'un projet commun permettra de créer de la cohésion.

Fiche n°16	Mobiliser les partenaires pour sensibiliser les jeunes du territoire aux enjeux de notre temps (classes parc)
Orientation stratégique	Un territoire qui s'adapte aux défis de demain
Le projet	Sensibiliser les jeunes du territoire à l'EEDD (Education à l'Environnement et au Développement durable) et aux enjeux climatiques pour les rendre acteurs du changement
Description	<p>Différents cadres d'intervention pour y répondre :</p> <p>Auprès des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appel à projets scolaires : dispositif classes-Parc - Accueil des jeunes à la Maison du Parc et interventions dans les espaces protégés du PNR (ENS Ponts d'Ouve, RNN du Domaine de Beauguillot, RNN de la Sangsurière et de l'Adriennerie - Expérimentations pédagogiques (ex : projet littoral sur Sainte-Mère-Eglise, participation des enfants et des jeunes dans l'aménagement de coin nature) - Ciné-Parc - Fête de la science - Opérations nationales en faveur de la biodiversité (Fête de la Nature, Nuit de la chouette, Nuit de la chauve-souris, Fréquence Grenouille, Journée mondiale des zones humides...) - Participation des jeunes aux actions et événementiels du Parc (les envolées...) <p>Auprès des partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Convention de partenariat possible (ex : convention entre le Parc et la mission locale centre-Manche) - formation des acteurs éducatifs (enseignants, ATSEM, animateurs...) - Ateliers spécifiques et/ou modalités à définir avec les services (Enfance Jeunesse / Environnement) selon les objectifs de la collectivité
Calendrier prévisionnel	Pluriannuel
Coût prévisionnel (HT)	15 000 € sur l'ensemble du territoire du Parc et 0.5 ETP
Plan de financement prévisionnel (HT)	PNR MCB : 100%
Partenaires	Acteurs éducatifs (CPIE, CIEC, établissements scolaires, collectivités locales, Mission locale, Mado, FJT, Conseil de jeunes, associatifs), PNR
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Accompagnement aux changements de comportements et à la transition écologiques

Orientation stratégique 2 : Un territoire équilibré et solidaire

Agir en faveur de la santé des habitants

Fiche n°17	Promotion de l'offre locale de santé via la mise en place d'un coordinateur territorial de la promotion de la santé et via la mise en place d'un Contrat Local de Santé
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Les Communautés de Communes Côte Ouest Centre Manche et Baie du Cotentin font partie des 13 territoires qui ont été identifiés par l'ARS, Agence Régionale de Santé, comme prioritaires à partir de deux indicateurs, l'indice de défavorisation sociale et les indicateurs de mortalité. L'objectif est de mettre en place des actions de prévention afin d'améliorer l'état de santé de la population.
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Le Réseau Territorial de la Promotion de la Santé (RTPS) a pour mission d'élaborer, suite à la réalisation d'un diagnostic des initiatives et des ressources disponibles, un programme local pluriannuel d'actions partagées par les différents acteurs du territoire (élus, professionnels des champs sanitaire, social, de l'insertion, de l'éducation, etc., des habitants), l'ARS et la Région. Un coordonnateur est chargé d'accompagner, depuis septembre 2021, les acteurs dans l'élaboration de ce programme de promotion de la santé en veillant à son articulation avec les autres politiques locales. Ses missions sont d'animer un réseau d'acteurs, de renforcer leurs compétences en promotion de santé, d'apporter à ces acteurs un appui méthodologique dans toutes les phases du programme local de santé, d'informer les acteurs sur les politiques régionales de santé et sur l'actualité... Il est chargé de suivre et d'évaluer le programme d'actions. - Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil partenarial de lutte contre les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé. Il s'agit d'une démarche participative ciblée sur un territoire et adaptée aux besoins de santé de la population, le CLS serait porté conjointement par l'ARS et la CCBDC. Les services de l'Etat, le Conseil Départemental,

	<p>la CAF, la MSA, les acteurs de santé et les associations locales peuvent s'associer. Ce dispositif permet de mettre en cohérence le projet régional de santé avec les politiques de santé menées par les collectivités, de mutualiser les moyens pour répondre à un besoin local de santé et de consolider par un contrat les partenariats locaux pour inscrire la démarche dans la durée.</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Calendrier du RTPS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Septembre à décembre 2021 : Pré-diagnostic, rencontre des acteurs, formations Agence Régionale de Santé et Promotion Santé Normandie - Janvier à septembre 2022 : Réalisation du Diagnostic ; élaboration d'un questionnaire en partenariat avec le projet MILDECA sur la ville de Carentan - A partir de septembre 2022 : élaboration du programme d'actions <p>Calendrier du CLS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022/2023 : Présentation du dispositif et mobilisation des acteurs du territoire de la CCBDC autour d'un diagnostic partagé. - A compter de 2023 : Elaboration d'un plan d'actions pluriannuel co-construit à partir de la situation socio-économique des besoins locaux et de l'état de santé de la population. Conclu pour 3 à 5 ans, il fait l'objet d'un accompagnement dans la durée et donne lieu à une évaluation.
Coût prévisionnel (HT)	RTPS : 50 206 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	<p><u>RTPS :</u> ARS : 20 000 € (39,8%) Région : 20 000 € (39,8%) CCBDC : 10 206 € (20,4%)</p> <p><u>CLS :</u> En fonction du poste de coordonnateur mis en place par l'EPCI, l'ARS apporte son soutien financier au cofinancement à 50% (25.000 €/an maximum) du poste de coordination locale. Autres financements : soutien financier de l'ARS des actions dans le cadre de la contractualisation, réponse appels à projets spécifiques ARS, comité des financeurs et autres dispositifs de financement de droit commun départementaux ou régionaux en fonction des thématiques et du public ciblé.</p>
Partenaires	Agence Régionale de Santé, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Mutualité Sociale Agricole, Région Normandie, Promotion Santé Normandie
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	En ce qui concerne, le RTPS, il convient de rappeler que la promotion de la santé permet aux personnes d'améliorer la maîtrise de leur propre santé. Elle couvre une vaste gamme d'interventions sociales et environnementales conçues pour favoriser et

	<p>protéger la santé et la qualité de vie au niveau individuel en luttant contre les principales causes de la mauvaise santé, notamment par la prévention, et en ne s'intéressant pas seulement au traitement et à la guérison.</p> <p>La promotion de la santé ne relève donc pas seulement du secteur sanitaire, elle vise l'ensemble des déterminants de la santé. Par « déterminants de la santé », on entend les facteurs personnels, sociaux, économiques ou environnementaux qui ont une relation de causalité avec la santé des individus ou des populations. Ainsi, la transition écologique et la cohésion sociale sont très importantes dans le cadre du déploiement du RTPS.</p> <p>Le CLS permet de :</p> <ul style="list-style-type: none">- définir les enjeux de santé du territoire puis de mener des actions concourant à améliorer la santé de la population,- faciliter les parcours de santé : avec des actions de prévention de la santé, une organisation des soins, un accompagnement médico-social,- prendre en compte des autres facteurs qui ont une incidence sur la santé et la vie des populations : le logement, l'environnement, l'éducation, le travail...
--	---

Fiche n°18	Réhabilitation de l'ancienne polyclinique de Carentan-les-Marais
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Réhabilitation de l'ancienne polyclinique de Carentan-les-Marais
Description	Travaux d'aménagement de 9 cabinets, une salle adaptée pour le pôle santé, travaux de rénovation énergétique, travaux de démolition et désamiantage pour permettre l'installation d'une IRM à l'ancienne clinique de Carentan, poursuite du développement de l'offre médicale
Calendrier prévisionnel	2020 (études et travaux phase 1) 2021 (études phase 2 et IRM) 2022-2023 (travaux PHASE 2 et IRM)
Coût prévisionnel (HT)	1 000 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	Commune de Carentan-les-Marais : 777 490,42€ (77,7%) DSIL sur le volet rénovation énergétique : 123 530,58 € (12,3%) DETR sur le volet aménagement de cabinets : 98 979 € (10%)
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Amélioration de l'accessibilité et l'accès aux soins

Maintenir et développer les services à la population

Fiche n°19	Rénovation du gymnase de Sainte-Mère-Eglise (thermique, phonique,...)
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	
Description	<p>La Communauté de Communes de la Baie du Cotentin est devenue la propriétaire du Gymnase Saint Exupéry de Sainte-Mère-Eglise, en accord avec le Département de la Manche.</p> <p>Le Gymnase a été construit dans les années 1980 pour servir aux collégiens et depuis, peu de travaux ont été faits pour son entretien.</p> <p>Au fil du temps les petits dysfonctionnements se sont aggravés et les professeurs d'éducation physique et sportive commencent à signaler des problèmes de fuite dus à la dégradation de la toiture et des différences de température importantes entre l'été et l'hiver, à cause d'une mauvaise ou manquante isolation thermique.</p> <p>Avant le transfert de propriété, le Département a pris à sa charge la réfection et la mise en accessibilité des vestiaires et des sanitaires.</p> <p>Les travaux envisagés pour la CCBDC, concernent plutôt l'enveloppe externe du bâtiment et le rafraîchissement de la salle de sport.</p> <p>L'importance de ces travaux et la prise en compte du maintien nécessaire des activités scolaires au Gymnase, impliquent un étalement des interventions en fonctionnement de l'occupation de la salle.</p> <p>Les travaux comprendront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - études : notes de calcul de la charpente existante, étude thermique, étude de gain énergétique - réfection complète de la toiture, avec un complexe isolant réglementaire - mise en place de l'isolation du bâtiment - réfection avec mise en accessibilité des vestiaires + sanitaires
Calendrier prévisionnel	<p>Études – fin 2021</p> <p>Début de l'opération – fin 2022</p> <p>Fin de l'opération – 2^{ème} semestre 2023</p>
Coût prévisionnel (HT)	500 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	<p>Etat : 80 000 € (16%)</p> <p>Agence Nationale du Sport – Rénovation équipement sportif de proximité : 250 000 € (50%)</p> <p>CCBDC : 170 000 € (34%)</p>
Partenaires	Etat, Agence nationale du sport
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<p>Objectifs attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - diminuer la facture d'eau et d'électricité, grâce à un gain énergétique important - améliorer le niveau de confort pour les usagers - favoriser l'utilisation du Gymnase par des associations ou clubs sportifs

Fiche n°20	Aménagement Relais Enfance et Loisirs
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	
Description	<p>Le Relais Enfance Et Loisirs (REEL) se situe sur l'Avenue Qui qu'en Grogne à CARENTAN-LES-MARAIS et comprend deux services : le Relais Assistantes Maternelles (RAM) et le Centre de Loisirs.</p> <p>Le bâtiment qui abrite ces deux services est une ancienne Ecole maternelle, étalée sur R + 2 niveaux. Le REEL occupe uniquement le RDC, le reste du bâtiment ayant servi à un moment de lieu de stockage du matériel pédagogique.</p> <p>Actuellement le 1^{er} et le 2^{ème} étage sont inutilisés et plusieurs possibilités d'aménagement sont à l'étude.</p> <p>Indépendamment de l'option choisie pour l'avenir du bâtiment, des travaux globaux s'imposent, vraisemblablement en plusieurs phases, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'un ascenseur - renforcement des planchers bois et de l'escalier - mise en place d'une isolation thermique du bâtiment (murs + toiture) - mise en place d'une isolation acoustique plus ou moins renforcée, en fonction de l'utilisation finale des espaces - réorganisation des pièces en fonction de l'utilisation - création d'un système de VMC - remplacement de la chaudière et de la panoplie - remplacement des lampes halogènes par des lampes LED
Calendrier prévisionnel	Début de l'opération – 2 ^{ème} semestre 2022 Fin de l'opération – fin 2023
Coût prévisionnel (HT)	550 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	DETR : 110 000 € (20%) CCBDC : 440 000 € (80%)
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Utilisation réglementaire de l'ensemble du bâtiment, amélioration du confort des enfants et accompagnateurs, réalisation d'économies d'énergie

Fiche n°21	Accompagnement des habitants dans l'utilisation du numérique
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Mise en place d'un conseiller numérique et achat de matériel informatique dans le cadre de France Relance – Mise en place d'un Bus France Services
Description	<p><u>Mise en place d'un conseiller numérique et achat de matériel informatique dans le cadre de France Relance :</u></p> <p>Le projet est d'accompagner les personnes éloignées du numérique par le biais d'un conseiller numérique et de soutenir la transition numérique en matière d'accès aux droits, de services et d'usages aux moyens d'équipements informatiques mis à disposition dans le cadre du dispositif France Relance. Le gouvernement a choisi de développer la mise en place de conseillers numériques afin de pallier la fracture numérique et d'accompagner le plan gouvernemental « <i>action publique 2022</i> » qui prévoit la dématérialisation de nombreuses démarches administratives. L'objectif « Zéro papier » peut en effet créer des difficultés chez certains usagers qui ne sont pas à l'aise avec l'outil informatique. C'est là toute la mission des conseillers numériques : accompagner les usagers dans l'appropriation des nouvelles technologies, par le biais d'ateliers collectifs ou d'entretiens individuels.</p> <p><u>Mise en place d'un Bus France Services :</u></p> <p>L'Etat souhaite implanter un Espace France Services par canton d'ici 2022. La CCBDC s'est engagée dans ce projet afin d'offrir une proximité de services à ses habitants. La population de la CCBDC se caractérise par un vieillissement de sa population. Le bus devra être équipé en matériels informatiques et disposer d'une bonne connexion à internet au moyen d'un boîtier 4G, ainsi qu'un accès aux PMR.</p>
Calendrier prévisionnel	Octobre 2021 – octobre 2023
Coût prévisionnel (HT)	<p><u>Mise en place d'un conseiller numérique et achat de matériel informatique dans le cadre de France Relance :</u></p> <p>Poste de conseiller numérique : 50 000 € Matériel informatique et mobilier à destination du conseiller numérique : dans la limite de 40 000 €</p> <p><u>Mise en place d'un Bus France Services :</u></p> <p>Achat bus FS : 60 000 € Achat matériels informatiques : 14 000 € Communication : 10 200 €</p>
Plan de financement prévisionnel (HT)	<p><u>Mise en place d'un conseiller numérique et achat de matériel informatique dans le cadre de France Relance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ANCT : 50 000 € sur deux ans pour les dépenses liées au poste de conseiller numérique - France Relance (ANCT) : 100% dans la limite de 40 000 € HT pour l'achat de matériels

	<p>informatiques et de mobiliers dans le cadre du plan France Relance</p> <p><u>Mise en place d'un Bus France Services :</u></p> <p><u>Achat bus :</u></p> <p>Banque des territoires : 30 000 €</p> <p>DSIL : 30 000 €</p> <p><u>Achat matériels informatique + Communication :</u></p> <p>CCBDC : 24 200 €</p>
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<p>Permettre aux habitants du territoire d'apprendre les bases de l'informatique ainsi que de se servir d'outils numériques en toute autonomie.</p> <p>Aider les habitants à résoudre leurs démarches administratives en ligne auprès des opérateurs nationaux ».</p>

Fiche n°22	Renforcement de la visibilité des Espaces France Services (signalétique, communication, bus itinérant...)
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Mise en place d'une signalétique intérieure et extérieure au sein des Espaces France Services
Description	<p>Depuis la création de l'Espace France Services de Carentan les usagers ont bien identifié la structure, mais nous dénotons un manque de visibilité de la part des usagers venant d'autres communes, qui ont parfois du mal à trouver le bâtiment.</p> <p>Les Espaces France Services souffrent parfois d'un manque de notoriété, bien que des communications nationales aient été effectuées au printemps dernier.</p>
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	1 700 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	CCBDC : 100%
Partenaires	Carentan-les-Marais, Conseil Départemental, CCBDC
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	La pose de différents panneaux de signalétique va permettre de renforcer l'impact visuel et ainsi permettre au plus grand nombre d'accéder à ce service public.

Fiche n°23	Accompagnement à l'émergence de mode d'accueil des jeunes enfants du territoire
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Une crèche d'entreprises
Description	<p>L'objectif est d'implanter une crèche d'entreprises sur le territoire de la CCBDC afin de compléter l'offre existante qui, malgré son importance, ne suffit pas à satisfaire la totalité des demandes des familles notamment en termes de besoins d'accueil en horaires atypiques.</p> <p>Le projet consiste en la création d'une structure d'accueil du jeune enfant d'une capacité de 30 berceaux, fonctionnant sur une amplitude 5h-22h. Cette offre n'est aujourd'hui pas présente sur le territoire et correspond aux rythmes de travail de nombreux employeurs du territoire et notamment des industries agro-alimentaires. La société PIM-PAM-POMME envisage d'implanter cette crèche sur un lot de la future ZA de Saint-Hilaire-Petitville ; cette structure si elle voit le jour permettrait également la création d'environ 15 emplois à temps plein. Pour information, cette société a déjà ouvert deux structures dans la Manche (Querqueville en 2014 et Tourlaville en 2018).</p>
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	80 000 € pour la réservation de huit berceaux pour une année civile
Plan de financement prévisionnel (HT)	CAF (Convention Territoriale Globale) : 28 800 € (36%) CCBDC : 51 200 € (64%)
Partenaires	CAF
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Ce projet vise à adapter les services d'accueil du jeune enfant afin de renforcer l'attractivité du territoire et créé ainsi des conditions favorables à l'activité en favorisant l'implantation de nouvelles entreprises tout en garantissant un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle pour les familles.

Fiche n°24	Création d'un nouvel espace de vie, espace de jeux pour les plus jeunes, espace sportif, espace de rencontre et de détente à Carentan-les-Marais
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Création d'un nouvel espace de vie, espace de jeux pour les plus jeunes, espace sportif, espace de rencontre et de détente.
Description	Travaux de création d'un nouvel espace de vie, espace de jeux pour les plus jeunes, espace sportif, espace de rencontre et de détente. Mise en place d'un city stade.
Calendrier prévisionnel	2021 – 2023
Coût prévisionnel (HT)	475 848,82 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	Commune de Carentan-les-Marais : 450 848,82 € (94,8%) DETR : 25 000 € (5,2%)
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	

Fiche n°25	Mise en place d'un city stade sur la commune déléguée de Saint Côme du Mont
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Mise en place d'un city stade sur la commune déléguée de Saint Côme du Mont
Description	Mise en place d'un city stade.
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	90 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	Commune : 72 000 € (80%) DETR : 18 000 € (20%)
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	

Fiche n°26	Travaux de création d'une nouvelle salle de tennis conforme aux normes fédérales à Carentan-les-Marais
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Travaux de création d'une nouvelle salle de tennis conforme aux normes fédérales à Carentan-les-Marais
Description	
Calendrier prévisionnel	2022- 2023
Coût prévisionnel (HT)	830 808 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	Commune : 780 808 € (94%) DETR/ DSIL : 50 000 € (6%)
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	

Fiche n°27	Extension de l'atelier communal à Sainte-Mère-Eglise
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Suite à la commune nouvelle, la volonté de la municipalité est de regrouper dans un seul site tout le matériel mutualisé des services techniques
Description	Le projet prévoit une extension de l'atelier communal sous forme de bâtiment de type hangar de stockage. Construction d'un bâtiment d'une superficie de 362 m2.
Calendrier prévisionnel	Eté 2022
Coût prévisionnel (HT)	90 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	DETR : 18 000 € (20%) Commune : 72 000 € (80%)
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration du bâtiment dans un secteur déjà dense - Rationalise les services techniques et également les déplacements

Fiche n°28	Dématérialisation des actes budgétaires à la mairie de Liesville sur Douves
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Dématérialisation des actes budgétaires à la mairie de Liesville sur Douves
Description	Installation logiciel actes Achat clé de signature Achat photocopieur Acquisition ordinateur
Calendrier prévisionnel	Juin 2022
Coût prévisionnel (HT)	20 000 € HT
Plan de financement prévisionnel (HT)	Plan de Relance : 80 % Commune : 20%
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	- Moins de papier - Rapidité de transmission

Fiche n°29	Changement des fenêtres à la Maison d'Assistants Maternelles à Sainte Marie du Mont
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Changement des fenêtres à la Maison d'Assistants Maternelles à Sainte Marie du Mont
Description	Changement des fenêtres
Calendrier prévisionnel	avril 2022
Coût prévisionnel (HT)	5 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Diminution des pertes énergétiques

Fiche n°30	Aménagement d'un espace de jeux à Sainte Marie du Mont
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Aménagement d'un espace de jeux pour les enfants à Sainte Marie du Mont
Description	
Calendrier prévisionnel	Octobre 2022
Coût prévisionnel (HT)	15 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	

Fiche n°31	Changement des fenêtres avec du double vitrage à la mairie de Sainte Marie du Mont
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Changement des fenêtres avec du double vitrage à la mairie de Sainte Marie du Mont
Description	Changement des fenêtres avec du double vitrage
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	25 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Diminution des pertes énergétiques

Fiche n°32	Programme pluriannuel de rénovation des salles de sport : Jean Truffaut – Gymnase du Haut Dyck – Carentan-les-Marais
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Programme pluriannuel de rénovation des salles de sport : Jean Truffaut – Gymnase du Haut Dyck – Carentan-les-Marais
Description	Gros travaux de rénovation
Calendrier prévisionnel	2022 - 2024
Coût prévisionnel (HT)	500 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	Commune : 420 000 € (84%) DETR/ DSIL : 80 000 € (16%)
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	

Fiche n°33	Création d'un nouveau cimetière « parc » à Carentan-les-Marais
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Création d'un nouveau cimetière « parc » à Carentan-les-Marais
Description	
Calendrier prévisionnel	2021 - 2022
Coût prévisionnel (HT)	
Plan de financement prévisionnel (HT)	DETR : 20% (limite 80 000€)
Partenaires	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	

Fiche n°34	Friche gloria – Consolidation de la maison des jeunes à Carentan-les-Marais
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Friche gloria – Consolidation de la maison des jeunes à Carentan-les-Marais
Description	Démolition de bâtiments à côté de la piscine communautaire et consolidation de la maison des jeunes
Calendrier prévisionnel	2021 - 2022
Coût prévisionnel (HT)	
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	

Fiche n°35	Restructuration complète de la salle des fêtes de Houesville
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Restructuration complète de la salle des fêtes de Houesville
Description	
Calendrier prévisionnel	2022 – 2023
Coût prévisionnel (HT)	500 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	DETR : 100 000 € (20%) Commune : 400 000 € (80%)
Partenaires	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	

Fiche n°36	Restauration et mise aux normes de la salle des fêtes de Turqueville
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Restauration et mise aux normes de la salle des fêtes de Turqueville
Description	Rénovation de la salle polyvalente. Mise en place d'une VMC et d'une isolation phonique.
Calendrier prévisionnel	Second semestre 2022
Coût prévisionnel (HT)	15 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	DETR : 3 000 € (20%) Commune de Turqueville : 12 000 € (80%)
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Accueil pour les évènements de la commune.

Fiche n°37	Rénovation Mairie de Turqueville
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Rénovation Mairie du Turqueville
Description	
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	20 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	DETR : 4 000 € (20%) Commune de Turqueville : 16 000 € (80%)
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale	Accueil des habitants

Projet n°38	Sécurisation du bourg de Tribehou
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Sécurisation du bourg de Tribehou : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Entrée Bourg Sud ✓ Entrée Bourg Nord ✓ Route de Graignes devant l'école maternelle
Description	Aménagement : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Chicanes, ✓ coussins berlinois, ✓ Écluses, ✓ ralentisseur ✓ Enrobé pour le parking de la Gabarre et ancienne poste
Calendrier prévisionnel	Année 2022 - 2023
Coût prévisionnel (HT)	15 096 € + 9 505.20 € + 59 407.80 € + 28 240.35 € = 112 249.35 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	Subvention amende de police 13 800 € (12,3%) DETR : 33 674,80 € (30%) Commune : 64 774,55 € (57,7%)
Partenaires	Entreprise COLLAS Direction des infrastructures et de l'entretien routier
Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale	Attractivité et développement du centre Bourg Amélioration de la circulation pour les piétons

Fiche n°39	Sécurisation des bourgs des communes déléguées de Vierville et Montmartin en Graignes
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Améliorer la sécurité des piétons
Description	<p>Pour VIERVILLE, Sécurisation avec la pose d'un radar pédagogique et aménagements pour ralentir la vitesse lors de la traversée du bourg de VIERVILLE.</p> <p>Pour MONTMARTIN EN GRAIGNES, Avec le projet de création d'un lotissement communal à l'entrée du bourg de MONTMARTIN EN GRAIGNES, nécessité de sécuriser la route allant du bourg jusqu'à l'arrêt de bus scolaire.</p>
Calendrier prévisionnel	2022 (étude) -2023-2024 (travaux)
Coût prévisionnel (HT)	A chiffrer – en cours de discussion avec les services départementaux
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	CONSEIL DÉPARTEMENTAL à solliciter
Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale	Les aménagements devront prévoir des cheminements doux et des pistes cyclables

Offrir une alimentation saine et locale

Fiche n°40	Elaboration et mise en œuvre du PAT
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Elaboration et mise en œuvre du PAT
Description	<p>La CCBDC s'est engagé en 2020 dans l'élaboration d'un PAT aux côtés de l'Agglomération du Cotentin et l'Agence Normande de Biodiversité et de Développement Durable.</p> <p>Pour élaborer le PAT du Cotentin, une démarche basée sur la concertation a été choisie. Elle a permis, pendant un contexte sanitaire contraint de solliciter différents acteurs de l'alimentation et des citoyens autour d'une méthodologie de co-construction appelée « Les chemins du changement ».</p> <p>L'objectif du PAT est de construire la résilience alimentaire du territoire, par l'engagement de plusieurs acteurs publics et privés, afin d'offrir à tous les habitants du Cotentin une alimentation saine, variée et accessible.</p>
Calendrier prévisionnel	<p>La construction du PAT est toujours en cours et s'est déroulé comme ce qui suit :</p> <p>Novembre / décembre 2020 : mobilisation des acteurs et débat ouvert</p> <p>Février 2021 : 3 ateliers webinaires « définition du fil rouge »</p> <p>31 mai – 3 juin 2021 : webinaires « diagnostics partagés »</p> <p>16 juin 2021 : webinaire « Forum des initiatives »</p> <p>3 et 5 juillet 2021 : ateliers « les chemins du changement »</p> <p>23 novembre et 7 décembre : ateliers de travail « restauration collective »</p> <p>17 novembre et 1^{er} décembre : ateliers de travail « éducation, culture, santé »</p> <p>La rédaction des engagements du PAT et son plan d'action est en cours et des échanges bilatéraux se poursuivent entre services.</p> <p>La validation du PAT est prévue pour le printemps 2022.</p>
Coût prévisionnel (HT)	<p>Le coût de l'élaboration du PAT est de 74 819, 47 €.</p> <p>Le plan d'action est en cours d'élaboration, il n'y a pas encore de chiffrage communicable.</p>
Plan de financement prévisionnel (HT)	<p>CAC : 10746,85 €</p> <p>CCBDC : 784, 88 €</p> <p>ANBDD : 3393,8€</p> <p>Région : 11940,35 €</p> <p>FEADER : 47761,4 €</p>
Partenaires	CAC, CCBDC, ANBDD
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Favoriser la production locale vertueuse, préserver les terres agricoles, réduire les déplacements de marchandises

Fiche n°41	Réalisation d'une étude d'opportunité et de dimensionnement d'une ou de légumeries sur le territoire
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Réalisation d'une étude d'opportunité et de dimensionnement pour la création d'une ou de légumeries.
Description	<p>La CCBDC s'est engagé en 2020 dans l'élaboration d'un PAT aux côtés de l'Agglomération du Cotentin. Le diagnostic réalisé dans ce cadre a identifié plusieurs projets de légumeries avec des structures volontaires pour s'investir dans ce type de projet.</p> <p>Aujourd'hui, la CC BDC et la CAC souhaitent mener une étude d'opportunité et de faisabilité afin de calibrer un projet collectif de légumerie/conserverie/plate-forme logistique, cohérent à l'échelle de notre territoire et s'intégrant dans une réflexion plus globale (notamment avec le projet existant sur Saint-Lô/Coutances). Cette étude devra permettre de disposer des éléments nécessaires à la prise de décision pour investir dans ce type d'outil, ainsi que de définir les pilotages possibles et les conditions de viabilité économique.</p>
Calendrier prévisionnel	Lancement de l'étude au deuxième trimestre 2022
Coût prévisionnel (HT)	50 000 € HT
Plan de financement prévisionnel (HT)	Plan de relance : 40 000 € HT (80%) CAC : 8 850 € HT (18%) CCBDC : 1 150 € HT (2%)
Partenaires	Communauté d'Agglomération du Cotentin Association Fil et Terre Commune de Carentan les Marais (CCAS)
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Favoriser l'alimentation locale dans la restauration collective et favoriser l'insertion des publics éloignés de l'emploi avec cet outil.

Fiche n°42	Amélioration des conditions d'accueil dans les restaurants scolaires (matériel, formations continues, bâtiments,...)
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Atteindre les objectifs de la loi Egalim afin de permettre plus de transformation de produits bruts de qualité et de proximité
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Installation de tables de tri dans tous les restaurants scolaires afin d'initier les enfants des écoles primaires au tri et les sensibiliser au gaspillage alimentaire - Acquisition d'une cellule de refroidissement et d'un robot pâtissier sur le site d'Auvers afin de pouvoir servir davantage d'entrées et de desserts préparés sur place - Acquisition d'une cellule de maintien en température pour le site de Saint Hilaire Petitville dans le but de pouvoir servir davantage d'entrées et de plats chauds - Achat d'un bras à soupe et d'un presse purée pour le site de Picauville
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	19 667 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	Plan de Relance : 19 667 €
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Limiter le gaspillage alimentaire, diminuer la quantité de déchets, favoriser les circuits-courts

Offrir des logements et un habitat de qualité

Fiche n°43	Mise en œuvre de l'OPAH et de l'OPAH RU				
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire				
Le projet	Mise en œuvre de l'OPAH et de l'OPAH RU				
Description	<p>Différentes analyses menées sur le territoire ont souligné les problématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -une péri urbanisation des villes centre au profit de communes « en banlieue » -la perte d'attractivité du littoral -un vieillissement de la population et une précarité énergétique nécessitant l'adaptation des logements. <p>La CCBDC a la volonté affirmée d'améliorer le bâti sur son territoire et souhaite mettre en œuvre une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain.</p> <p>L'OPAH et l'OPAH RU concentrée sur le centre-ville de Carentan se complètent pendant 5 ans à partir de fin 2020 pour faciliter la rénovation des logements sur le territoire de la CCBDC. Elles intègrent de nombreux volets : social, patrimonial, environnemental, économique, urbain, foncier, lutte contre l'habitat indigne, immobilier, copropriétés, programme Habiter Mieux et lutte contre la précarité énergétique, travaux pour l'autonomie de la personne dans l'habitat.</p>				
Calendrier prévisionnel	2020 - 2025				
Coût prévisionnel (HT)	Voir plan				
Plan de financement prévisionnel (HT)	Dépenses		Recettes		
		Montant H.T.		Montant sollicité	
	Part fixe OPAH	196 700,00 €	Anah	393 945,00 €	
	Part fixe OPAH RU	94 400,00 €	CD 50	46 522,00 €	
	Part variable OPAH et OPAH RU	190 920,00 €	Banque des Territoires	9 940,00 €	
	Total H.T.	479 620,00 €	Total des subventions publiques	453 885,00 €	
			Reste à charge	121 659,00 €	
	Total T.T.C.	575 544,00 €	Total	575 544,00 €	
	Pour les aides aux travaux :				
		Réservation Anah	Réservation HM	CCBDC	Carentan les Marais
OPAH RU	903 350 €	155 050 €	143 050 €	286 100 €	
OPAH	3 890 600 €	803 100 €	395 500 €	395 500 €	
Partenaires	Etat, ville de Carentan-les-Marais, Caisse des dépôts et Consignations, Procivis Manche, Action Logement Service, Conseil départemental de la Manche, PnrMCB				
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Limiter les consommations énergétiques, lutter contre la précarité énergétique				

Fiche n°44	Mise en œuvre du SARE
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Mise en œuvre du SARE
Description	<p>Le SARE s'inscrit dans la stratégie de déploiement de la marque FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) par l'Etat. L'objectif de ce service d'information et d'accompagnement est de favoriser la rénovation de logements et de petits locaux tertiaires privés.</p> <p>Il vise à rassembler les acteurs de la rénovation énergétique sous une bannière commune et à mobiliser l'ensemble des échelons des collectivités et les réseaux professionnels en s'appuyant notamment sur le réseau des Conseillers FAIRE. L'idée est de renforcer le dispositif et de l'accroître de façon adaptée à chaque territoire.</p> <p>Le SARE est un partenariat Etat/Collectivités. C'est l'ADEME qui accompagne la mise en œuvre du programme à l'échelle régionale.</p> <p>La CCBDC doit définir stratégie concernant la déclinaison du SARE sur son territoire, en lien avec l'OPAH DC et l'OPAH RU.</p>
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	49 032 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	CEE : 24 516 € (50%) FEDER : 12 258 € (25%) CCBDC : 12 258 € (25%)
Partenaires	Etat, Conseil régional, ADEME, 7 Vents
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Limiter les consommations énergétiques, lutter contre la précarité énergétique

Fiche n°45	Rénovation des aires d'accueil des gens du voyage
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage
Description	<p>Chaque emplacement est conçu comme un espace de vie familial et dispose d'une construction préfabriquée en béton armé, divisée en 3 espaces, comprenant : une douche, un lavabo, un local buanderie, une cuisine avec un bac à laver et un WC indépendant.</p> <p>Entre ces blocs se trouve le local technique commun qui contient le ballon d'eau chaude, le compteur d'eau, le système de comptage pour l'électricité et l'accès aux divers réseaux.</p> <p>Les modules ne sont pas isolés du point de vue thermique et les menuiseries métalliques sont en mauvais état.</p> <p>Les travaux comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'isolation du local du gardien - reconditionnement des portes métalliques - création d'un système de VMC - remplacement des chauffages soufflants avec des radiateurs à haut rendement énergétique - remplacement des lampes halogènes par des lampes LED - remplacement des robinets existants par des robinets mousseurs à économie d'eau - mise en place d'un nouveau système de télégestion
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	145 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	Etat/ DETR : 23 494 € (14%) Plan Relance : 92 642, 98 € (54%) CCBDC : 54 598,16 € (32%)
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Objectifs attendus : <ul style="list-style-type: none"> - amélioration du confort des usagers - réalisation d'économies d'énergie (eau et électricité) - diminution de dépenses de fonctionnement - diminution des montants des factures des occupants

Fiche n°46	Changement de la toiture du hangar du haras à Sainte Marie du Mont
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Changement de la toiture du hangar du haras à Sainte Marie du Mont
Description	L'objectif est de changer la toiture du haras afin de transformer ce bâtiment par la suite en logement communal.
Calendrier prévisionnel	Mars 2022
Coût prévisionnel (HT)	24 591,10 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	DETR : 7 377 € (30%) Commune : 17 214,10 € (70%)
Partenaires	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	

Fiche n°47	Changement de système de chauffage pour le logement F3 Haras à Sainte Marie du Mont
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Changement de système de chauffage pour le logement F3 Haras à Sainte Marie du Mont
Description	L'objectif est de supprimer le chauffage au sol et d'installer un poêle à granulés ou des convecteurs peu énergivores
Calendrier prévisionnel	Mars 2022
Coût prévisionnel (HT)	15 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	DETR : 4 500 € (30%) Commune : 10 500 € (70%)
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Diminuer la consommation électrique et apporter un meilleur confort aux locataires

Fiche n°48	Etude de faisabilité sur la réhabilitation de deux immeubles jumelés Place de la République – Carentan-les-Marais
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Etude de faisabilité sur la réhabilitation de deux immeubles jumelés Place de la République – Carentan-les-Marais
Description	
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	

Fiche n°49	Etude de faisabilité sur la réhabilitation de l'immeuble les deux Billards – Carentan-les-Marais
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Etude de faisabilité sur la réhabilitation de l'immeuble les deux Billards
Description	Cession de Manche Habitat de l'immeuble : projet d'aménagement de logements PLS
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	

Fiche n°50	Etude de faisabilité sur la réhabilitation de l'hôtel de la Borderie – Carentan-les-Marais
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Etude de faisabilité sur la réhabilitation de l'hôtel de la Borderie – Carentan-les-Marais
Description	Cession de Manche Habitat de l'immeuble : projet d'aménagement de logements PLS
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	

Fiche n°51	Réfection des escaliers métalliques pour accéder à un logement communal à Turqueville
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Réfection des escaliers métalliques pour accéder à un logement communal à Turqueville
Description	
Calendrier prévisionnel	Second semestre 2022
Coût prévisionnel (HT)	10 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	DETR : 2 000 € (20%) Commune de Turqueville : 8 000 € (80%)
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Sécurité des locataires

Fiche n°52	Rénovation du logement au-dessus de la mairie de Sainteny – Terre et Marais
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Rénovation du logement au-dessus de la mairie de Sainteny – Terre et Marais
Description	Travaux d'isolation, d'électricité, remplacement de menuiseries
Calendrier prévisionnel	Courant 2022
Coût prévisionnel (HT)	16 737,20 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	DSIL : 8 368,60 € Commune de Terre et Marais : 8 368,60 €
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Economies d'énergie et confort des occupants

Favoriser l'accès à la culture

Fiche n°53	Déploiement du dispositif « Orchestre à l'école »
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Création d'un orchestre au sein du Collège Saint Exupéry à Sainte-Mère-Eglise
Description	Création d'un orchestre qui va grandir, évoluer, s'épanouir pendant trois ans. Chaque orchestre à l'école constitue ainsi pour l'établissement qui l'accueille un véritable projet à la fois musical et pédagogique. Au rythme moyen de deux heures par semaine, les élèves progressent concrètement et atteignent rapidement un niveau musical de qualité. Pour cela, les professeurs développent une pédagogie adaptée. Ils utilisent un répertoire spécialement créé qui permet aux élèves de jouer dès le début des cours en formation orchestrale, tout en apprenant en parallèle la lecture de la musique et la technique instrumentale. Cet orchestre à l'école est un projet de territoire basé sur un partenariat établi entre le collège de Saint Exupéry à Sainte-Mère-Eglise, l'association « orchestre à l'école » et la CCBDC. Les professeurs de l'Education nationale sont invités à travailler de concert avec ceux de l'école de musique intercommunale qui viennent enseigner au sein des de l'établissement scolaire. Il s'agit ainsi d'un projet fédérateur qui participe à l'animation du territoire. Chaque orchestre est unique, tant sur le plan pédagogique, qu'artistique et organisationnel car il s'appuie sur les envies et compétences des acteurs locaux.
Calendrier prévisionnel	2021 - 2022
Coût prévisionnel (HT)	14 670 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	Don Association des Parents d'Elèves : 1 000 € (6,8%) Don Foyer socio-éducatif : 70 € (0,5%) Collège : 700 € (4,7%) Commune de Sainte Mère Eglise : 1 500 € (10%) CCBDC : 5 400 € (37%) Subvention Conseil Départemental OAE : 6 000 € (41%)
Partenaires	APE, FSE, Collège, Commune de Sainte mère Eglise, CD50
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Les résultats valorisants de progression de chaque élève contribuent à donner aux jeunes plus de confiance en eux-mêmes

Fiche n°54	Promotion du « Pass culture » auprès des bénéficiaires et sites du territoire
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	<p>Le pass Culture est né de la volonté, affirmée lors de la campagne présidentielle 2017, de mettre à disposition des jeunes un nouveau dispositif favorisant l'accès à la culture afin de renforcer et diversifier les pratiques culturelles, en révélant la richesse culturelle des territoires.</p> <p>Le pass Culture accompagne les jeunes de moins de 18 ans au quotidien en leur offrant un plus grand accès à la culture à travers une part collective, à partir de la classe de 4e et une part individuelle, à partir de 15 ans.</p> <p>Destinée à renforcer leurs pratiques culturelles en autonomie, l'offre individuelle viendra les encourager dans leurs choix personnels tandis que l'offre collective, destinée aux élèves de la quatrième à la terminale, leur permettra de vivre des expériences en groupe avec les acteurs culturels dans le cadre de sorties et de rencontres collectives.</p> <p>Dans le cadre de ses missions assurée par le service jeunesse, la Communauté de communes de la Baie du Cotentin s'engage à promouvoir le Pass culture auprès des jeunes du territoire.</p> <p>Ainsi, des encarts promotionnels pourront être associés aux signatures mails des agents du service jeunesse, la promotion du dispositif sera effectuée via les réseaux sociaux, et les agents de la Maison des Jeunes feront la promotion du dispositif auprès des jeunes usagers du service.</p>
Description	
Calendrier prévisionnel	
Coût prévisionnel (HT)	2022
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Le pass culture favorise l'accès à la culture et ainsi la cohésion sociale des jeunes du territoire.

Fiche n°55	Restauration de l'église de Saint-Germain-de-Varreville
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Restauration de l'église de Saint-Germain-de-Varreville
Description	Enduits dans l'église suite à l'installation électrique refaite entièrement
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	11 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	Commune de St-Germain-de-Varreville : 7 700 € (70%) DETR : 3 300€ (30%)
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Ce projet favorise la cohésion sociale des habitants.

Fiche n°56	Restauration des allées du cimetière à St-Germain-de-Varreville
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Restauration des allées du cimetière à St-Germain-de-Varreville
Description	Mise en place d'un béton désactivé dans les allées du cimetière
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	15 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	Commune de St-Germain-de-Varreville : 10 500 € (70%) DETR : 4 500 € (30%)
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Ce projet va faciliter l'accessibilité au lieu.

Fiche n°57	Réhabilitation de l'église Notre Dame de Carentan
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Travaux de réhabilitation de l'église Notre Dame de Carentan
Description	
Calendrier prévisionnel	2022 - 2023
Coût prévisionnel (HT)	1 305 815 € (HT)
Plan de financement prévisionnel (HT)	DRAC « MOE et DIAG vitraux » : 42 326 € (3,2%) CD50 « MOE et DIAG vitraux » : 21 163 € (1,7%) DRAC « travaux » : 480 000 € (36,7%) CD50 « travaux » : 300 000 € (23%) Commune : 462 326 € (35,4%)
Partenaires	CD50, Région
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Ce projet favorise la cohésion sociale des habitants.

Fiche n°58	Travaux de traitement de la mэрule (champignon) dans l'эglise de Saint Hilaire de Brucheville
Orientation stratэgique	Un territoire эquilibrэ et solidaire
Le projet	Travaux de traitement de la mэрule
Description	
Calendrier prэvisionnel	2022
Coűt prэvisionnel (HT)	15 543,81 € (HT)
Plan de financement prэvisionnel (HT)	DRAC : 3 886 € (25%) CD 50 : 2 332 € (15%) Commune : 6 217,81 € (40%) DETR : 3 108 € (20%)
Partenaires	CD50, Rэgion
Attentes en termes de transition эcologique et cohэsion sociale	

Fiche n°59	Changement des portes du musée à Sainte Marie du Mont
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Changement des portes du musée à Sainte Marie du Mont
Description	L'objectif est de changer l'ensemble des portes d'entrée et de créer un sas d'entrée dans le musée de Sainte Marie du Mont
Calendrier prévisionnel	Octobre 2022
Coût prévisionnel (HT)	150 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Diminution des pertes énergétiques

Fiche n°60	Réhabilitation de l'ancienne poste de Sainte Marie du Mont pour le musée
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Réhabilitation de l'ancienne poste à Sainte Marie du Mont
Description	Transformer l'ancienne poste en réserve pour le musée
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	300 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Diminution des pertes énergétiques

Fiche n°61	Restauration de la toiture de l'église – Turqueville
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Restauration de la toiture de l'église – Turqueville
Description	L'objectif est de restaurer la toiture de l'église afin que celle-ci soit étanche.
Calendrier prévisionnel	Mai – septembre 2022
Coût prévisionnel (HT)	20 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	DETR : 4 000 € (20%) Commune de Turqueville : 16 000 € (80%)
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Préservation d'un patrimoine remarquable

Fiche n°62	Réparations des persiennes du clocher, et des sonneries de cloches à Audouville La Hubert
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Mise en sécurité et grosses réparations de l'église
Description	Réparations des persiennes du clocher, et des sonneries de cloches
Calendrier prévisionnel	Année 2022
Coût prévisionnel (HT)	8500€
Plan de financement prévisionnel (HT)	DETR : 2 550 € (30%) Commune : 5 950 € (70%)
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale	

Associer la population et les acteurs du territoire

Fiche n°63	Elaboration du PAT basé sur la concertation
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Elaboration du PAT basé sur la concertation
Description	<p>La Communauté d'Agglomération du Cotentin et la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin s'associent pour mettre en place le « Projet Alimentaire Territorial » (PAT) de manière à développer les circuits de proximité et ainsi favoriser une alimentation locale pour tous. Ce projet couvrira toute la Presqu'île du Cotentin, sur un territoire riche de ses ressources et de ses savoir-faire : élevage, maraîchage, pêche, cultures marines, transformation...</p> <p>La première phase consiste à réaliser un diagnostic du territoire : producteurs en circuits courts, transformation, commerces de proximité, attentes des habitants. En complément</p> <ul style="list-style-type: none"> • un Eductour à destination d'élus des deux intercommunalités a été organisé afin de leur faire rencontrer des acteurs du circuit court (un chef de cantine scolaire, deux producteurs) et de les sensibiliser sur les enjeux du PAT, • des étudiants de l'université de Caen ont été sollicités afin d'obtenir un référencement des acteurs du circuit-court sur le territoire des deux EPCI, • Les deux intercommunalités ont répondu ensemble à l'Appel à Projet de la Région sur les circuits-courts afin de faire financer un poste de chargé de mission dédié à l'élaboration et à la mise en œuvre du PAT. <p>La deuxième étape est la livraison d'un second diagnostic portant sur la structuration du secteur alimentaire sur les deux territoires, la CAC sollicite la CCI et la Chambre d'Agriculture pour cette partie. Le document sera livré en décembre 2020. La dernière phase consiste à rédiger un programme d'action, en 2021, en sollicitant les habitants par une concertation publique, pilotée par l'ANBDD.</p>
Calendrier prévisionnel	<p>La construction du PAT est toujours en cours et s'est déroulé comme ce qui suit :</p> <p>Novembre / décembre 2020 : mobilisation des acteurs et débat ouvert</p> <p>Février 2021 : 3 ateliers webinaires « définition du fil rouge »</p> <p>31 mai – 3 juin 2021 : webinaires « diagnostics partagés »</p> <p>16 juin 2021 : webinaire « Forum des initiatives »</p> <p>3 et 5 juillet 2021 : ateliers « les chemins du changement »</p> <p>23 novembre et 7 décembre : ateliers de travail « restauration collective »</p> <p>17 novembre et 1^{er} décembre : ateliers de travail « éducation, culture, santé »</p> <p>La rédaction des engagements du PAT et son plan d'action est en cours et des échanges bilatéraux se poursuivent entre services.</p> <p>La validation du PAT est prévue pour le printemps 2022</p>
Coût prévisionnel (HT)	74 819,47 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	<p>CAC : 10746,85 €</p> <p>CCBDC : 784, 88 €</p> <p>ANBDD : 3393,8€</p>

	Région : 11940,35 € FEADER : 47761,4 €
Partenaires	CAC
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<p>Les résultats attendus de cette stratégie territoriale pour une alimentation locale sont de se doter des leviers d'actions permettant la relocalisation de l'alimentation, dans le Cotentin, dans un objectif de soutien aux filières et marchés locaux, de bien-être tant des producteurs que des consommateurs, et de développement durable des territoires. Ce plan vise notamment à assurer l'intégration de produits locaux et/ou biologiques dans la restauration collective et scolaire, et à apporter des outils aux professionnels des productions primaires du territoire et des chaînes de production, afin de renforcer leur résilience face aux enjeux d'une alimentation saine et durable.</p> <p>Concrètement il s'agit d'aboutir à des projets locaux de promotion des marchés locaux et des circuits courts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La diffusion d'une cartographie des points de vente en circuits courts existants sur le territoire, à destination des consommateurs ; - La transmission aux référents scolaires de listes de producteurs, ou d'acteurs de la chaîne alimentaire, pouvant accueillir des groupes afin de renforcer le lien entre les enfants, leur alimentation et leur territoire ; - Le développement d'éléments de communication simples sur le fonctionnement d'une exploitation agricole, entreprise aquacole ou de pêche, des rythmes biologiques et naturels, la saisonnalité des produits à destination des consommateurs (les premières discussions avec les professionnels montrent le besoin d'accompagner les producteurs sur la communication autour de leur métier, et du manque de connaissance de la population sur les productions primaires) ; - L'accompagnement des services en charge de la rédaction des marchés public pour leur apporter une bonne connaissance des producteurs du territoire, de leur capacité de production, assurer le sourcing local (aider également les communes dans leurs marchés publics) ; - Accompagner les producteurs dans leur réponse aux appels d'offre, et favoriser l'interconnaissance. <p>Ces actions, non exhaustives, sont autant d'outils qui permettront de développer les connexions à l'échelle locale entre producteurs et consommateurs, que ce soit dans leurs achats ou dans leur attachement aux productions locales et leurs acteurs. L'objectif est la promotion et le développement des circuits courts et marchés.</p>

Fiche n°64	Mise en place du Conseil citoyen du PNR
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Animer le conseil citoyen du Parc naturel régional
Description	L'urgence climatique et environnementale menace l'équilibre de notre territoire et le bien-être des générations actuelles et futures. C'est pourquoi le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin a invité les habitants, les jeunes, les acteurs économiques et les associations à rejoindre le Conseil Citoyen qui s'est créé en Juin 2021.
Calendrier prévisionnel	Animations proposées au conseil citoyen : découverte de sites, découverte des producteurs locaux, échanges sur la charte du Parc
Coût prévisionnel (HT)	2022 : 5 000 € HT 2023 : 5 000 € HT
Plan de financement prévisionnel (HT)	PnrMCB : 100%
Partenaires	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Mobilisation des habitants sur la transition écologique, co-élaboration de la charte du Parc

Fiche n°65	Réalisation d'enquêtes auprès des habitants
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Mise en place d'une borne de satisfaction au sein de l'Espace France Services
Description	<p>Le projet a été mis en place par l'ANCT afin de pouvoir quantifier le niveau de satisfaction des usagers accueillis à l'EFS.</p> <p>La borne de satisfaction permet à la fois aux usagers de pouvoir renseigner s'ils ont été correctement accompagnés dans leurs démarches et à la structure d'avoir un feedback de la population concernant le niveau de satisfaction.</p> <p>La borne est ainsi très utile afin d'avoir un retour immédiat et avec des données fiables et quantifiables. Cela permet d'avoir un récapitulatif mensuel des données et de pouvoir les exploiter au mieux.</p>
Calendrier prévisionnel	Mise en place de la borne : octobre 2021 Fin du déploiement : octobre 2023
Coût prévisionnel (HT)	Dispositif entièrement financé par l'ANCT
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	ANCT
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du programme Services Publics + d'amélioration continue des relations avec les usagers

Fiche n°66	Elaboration du projet de territoire
Orientation stratégique	Un territoire équilibré et solidaire
Le projet	Mise en place d'une méthode de concertation
Description	La concertation avec les élus et la population de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin est primordiale dans l'élaboration du projet de territoire. C'est pour cela qu'une aide sur la mise en place d'une méthode de concertation est souhaitée.
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	9000€ (HT)
Plan de financement prévisionnel (HT)	CCBDC : 4 500€ (50%) FNADT : 4 500€ (50%)
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	L'objectif est de recueillir les attentes globales des élus mais également des habitants, des entreprises et des associations vis-à-vis de leur territoire.

Orientation stratégique 3 : Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité

Accompagner le changement de pratiques

Fiche n°67	Mise en œuvre d'un cycle de formation à destination des élus et agents de la ou des collectivités volontaires sur la transition écologique et le changement des pratiques (impact du numérique, matériaux bio-sourcés, clauses sociales et environnementales dans les marchés, approche coût / durée de vie constructions - dont déconstruction, ...).
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Sensibiliser les élus et les agents de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin au changement climatique mais également à la transition écologique et aux changements des pratiques.
Description	Plusieurs ateliers pourraient avoir lieu plusieurs fois par an afin de sensibiliser les élus et les agents de la CCBDC à la transition écologique. Un premier atelier pourrait avoir lieu sur le changement climatique. D'autres ateliers suivront sur plusieurs thématiques de la transition écologique notamment sur les approches d'atténuation et d'adaptation. Le principe « éviter – réduire – compenser » sera également présenté. Les dernières lois en termes de transition écologique pourront également faire l'objet d'un atelier.
Calendrier prévisionnel	2022 – 2026
Coût prévisionnel (HT)	
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	PNR MCB
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Prise de conscience des élus et des agents sur le changement climatique et ses impacts

Fiche n°68	Installation d'un dispositif de récupération des eaux pluviales pour le lavage de l'aire du marché aux bestiaux
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	<p>La Communauté de communes de la Baie du Cotentin (CCBDC) exploite en régie un marché aux bestiaux sis sur les communes de Carentan Les Marais et de Méautis.</p> <p>Cet équipement (propriété de la CCBDC) se structure autour d'une surface couverte qui repose sur une importante aire bétonnée permettant l'accueil de nombreux parcs de contention destinés aux bovins et aux veaux.</p> <p>A l'issue de chaque marché hebdomadaire, il convient de procéder à une opération de nettoyage du site qui consiste à évacuer les fumiers et à laver l'aire bétonnée à haute pression.</p> <p>Cette intervention indispensable sur le plan sanitaire se traduit par une importante consommation d'eau potable et génère un poste de dépenses élevé pour le budget du marché aux bestiaux.</p> <p>La CCBDC réfléchit également à un projet plus global de recyclage de ces eaux. Le projet est en cours de réflexion.</p>
Description	Le projet consiste en l'installation d'un dispositif de récupération des eaux pluviales pour le lavage de l'aire du marché aux bestiaux.
Calendrier prévisionnel	2022/2023 : Etude de la faisabilité du dispositif technique, consultation des entreprises et installation
Coût prévisionnel (HT)	De 15 000 € à 100 000 € selon le scénario
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	Etat, Agence de l'Eau Seine Normandie
Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la consommation d'eau potable, - Participation au maintien d'un service nécessaire pour les professionnels (les cotations du marché aux bestiaux contribuent à déterminer les prix de cession des animaux) - Service de proximité qui permet à la filière de vendre localement.

Réduire et valoriser les déchets

Fiche n°69	Accompagnement à la restructuration du service public de gestion des déchets incluant la mise en place des extensions des consignes de tri, le tri à la source des biodéchets et éventuellement le passage à une tarification incitative.
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	<ul style="list-style-type: none"> - Axe 1 : Etude de mise en œuvre des extensions des consignes de tri ; - Axe 2 : Etude de mise en œuvre du tri à la source des biodéchets; - Axe3 : Etude de mise en œuvre d'une tarification incitative (si intégrée au schéma retenu par les élus à l'issue de l'étude préalable)
Description	<p>Entre avril 2021 et mars 2022, une étude de faisabilité a permis d'établir un diagnostic du service déchets et d'étudier ses évolutions possibles afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'harmoniser et optimiser le service à l'échelle de la CCBDC - De mettre en œuvre les extensions de consignes de tri - De mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets - D'étudier l'opportunité de mise en place d'une Tarification Incitative <p>A l'issue de cette étude, un scénario pour le futur du service de collecte et valorisation des ordures ménagères sera délibéré par le conseil communautaire.</p> <p>La CCBDC souhaite se faire accompagner pour réaliser la mise en œuvre du scénario qui sera choisi. Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) devra concourir à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La planification d'un plan d'actions pour la mise en œuvre des différentes évolutions - La distribution de nouveaux bacs et de composteurs aux usagers - La réalisation d'une enquête terrain pour la constitution du futur fichier de redevance (potentiellement Incitative), le chiffrage précis des points particuliers de collecte (point noirs de collecte, nombre de collectifs, nombre de bacs déjà présents sur le territoire, etc...) - La réalisation de nouveaux schémas de tournées adaptées aux évolutions du service - La réalisation d'un plan de communication accompagnant les évolutions des gestes de tri demandés aux usagers et travaillant à améliorer la prévention de production de déchets
Calendrier prévisionnel	2022 - passage du marché d'AMO et réalisation des prestations
Coût prévisionnel (HT)	60 000 € (pour l'étude de mise en œuvre uniquement ; dans le cadre de l'étude actuellement menée, l'ensemble des investissements incluant la distribution de bacs et composteurs est chiffré à un peu moins d'1M €)
Plan de financement prévisionnel (HT)	Subvention à 80 % du montant HT de l'étude de mise en œuvre (48 000€), reste à charge (12 000€) pour la CCBDC. Ademe : 30 000 € (50%) Région : 18 000 € (30%) Commune : 12 000 € (20%)
Partenaires	ADEME, Région Normandie, CITEO, Syndicat Mixte du Point Fort Environnement

Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Réduction globale de la production de déchets Amélioration de la valorisation matière des déchets et réductions des quantités de déchets enfouis Maîtrise des coûts du service dans un contexte d'inflation et d'augmentation de la TGAP
---	--

Fiche n°70	Mis en œuvre d'un scénario de restructuration du service publique de gestion des déchets incluant la mise en place des extensions des consignes de tri, le tri à la source des biodéchets et éventuellement le passage à une tarification incitative.
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	<ul style="list-style-type: none"> - Axe 1 : Mise en œuvre des extensions des consignes de tri ; - Axe 2 : Mise en œuvre du tri à la source des biodéchets; - Axe3 : Mise en œuvre d'une tarification incitative (si intégrée au schéma retenu par les élus à l'issue de l'étude préalable)
Description	<p>Entre avril 2021 et mars 2022, une étude de faisabilité a permis d'établir un diagnostic du service de collecte et de valorisation des déchets et d'étudier ses évolutions possibles afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'harmoniser et optimiser le service à l'échelle de la CCBDC - De mettre en œuvre les extensions de consignes de tri - De mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets - D'étudier l'opportunité de mise en place d'une Tarification Incitative <p>A l'issue de cette étude, un scénario pour le futur du service de collecte et valorisation des ordures ménagères sera délibéré par le conseil communautaire. La CCBDC souhaite se faire accompagner pour réaliser la mise en œuvre du scénario qui sera choisi.</p> <p>La mise en œuvre des évolutions du service répondant aux évolutions réglementaires (Extension des consignes de tri, tri à la source des biodéchets) mais aussi à une volonté d'agir sur les problématiques environnementales liées à la production de déchets impliquent des investissements conséquents. Ces derniers sont chiffrés par l'étude préalable de faisabilité (encore en cours jusqu'à mars 2022) à un peu moins d'un million d'euros et concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le changement du schéma de collecte des flux recyclables (passage envisagé à une collecte en porte à porte) - La mise en place d'un tri à la source des biodéchets (compostage individuel sur la majorité du territoire et collecte de biodéchets dans les centres bourgs denses) - Le cas échéant : l'investissement dans le matériel permettant la mise en place d'une facturation incitative (Redevance Incitative) - L'accompagnement au changement (communication, investissement dans des logiciels métiers, etc.)
Calendrier prévisionnel	<p>2022 - Etude de mise en œuvre (consultation et choix d'une AMO, recensement précis des besoins, constitution du fichier d'utilisateurs, etc.) ; passages des marchés publics (achat de matériel, etc.) → Mise en œuvre des Extensions des Consignes de Tri ; campagne de communication</p> <p>2023 - Distribution du matériel aux usagers ; campagne de communication</p> <p>2024 – Phase test à blanc d'une éventuelle redevance incitative</p>
Coût prévisionnel (HT)	Dans le cadre de l'étude préalable de faisabilité actuellement menée, l'ensemble des investissements incluant la distribution de bacs et composteurs est chiffré à un peu moins d'1M €
Plan de financement prévisionnel (HT)	A ce stade de l'étude préalable de faisabilité, les deux scénarios étudiés sont composés d'un scénario technique identique (passage ECT en porte à porte, collecte des ordures ménagères résiduelles en C0,5, compostage individuel sur la majorité du territoire + collecte de biodéchets dans les centres bourgs) et différent dans le mode de financement (mise en place d'une redevance incitative ou non). Les subventions envisagées dans ces deux scénarios sont résumées dans le tableau suivant :

	REOM (909k€HT)	Redevance Incitative (972k€HT)
Extension des consignes de tri (CITEO)	Levier 5: Harmonisation des schémas de collecte Plafond: 0,3 €/hab (secteur de Carentan) Subvention totale: 4 k €	Levier 5: Harmonisation des schémas de collecte Plafond: 0,5 €/hab (secteur de Carentan) Subvention totale: 7 k €
Tri à la source des biodéchets (ADEME/Région)	<ul style="list-style-type: none"> - 10 €/habitant desservi par la collecte - 55% des investissements (compostage partagé) - 50% communication (compostage partagé) Subvention totale: 79 k€	<ul style="list-style-type: none"> - 12 €/habitant desservi par la collecte - 55% des investissements (compostage partagé) - 50% communication (compostage partagé) Subvention totale: 95 k€
Tarification Incitative (ADEME/Région)		<ul style="list-style-type: none"> - Subvention à la mise en œuvre: 10 €/hab DGF - Subvention à l'investissement: 55% des investissements permettant une individualisation et identification des apports Subvention totale: 340 k€
TOTAL	84 k€	442 k€
Partenaires	ADEME, Région Normandie, CITEO, Syndicat Mixte du Point Fort Environnement	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Réduction globale des déchets Amélioration de la valorisation matière des déchets et réductions des quantités de déchets enfouis Maîtrise des coûts du service dans un contexte d'inflation et d'augmentation de la TGAP	

Développer une filière viande reconnue

Fiche n°71	Mise en œuvre de l'expérimentation « élevage dans le territoire du Parc Naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin »
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Accompagner collectivement l'élevage en zone de marais
Description	<p>L'action s'articule autour de plusieurs axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un travail a lieu sur les mesures agro-environnementales (MAE) de la prochaine PAC avec des réflexions en faveur de collectif permettant d'améliorer l'efficacité de ces mesures. Des propositions ont été remontées auprès du MAA pour la prochaine PAC ; - un dispositif expérimental de PSE est actuellement en cours de déploiement sur le bassin versant du Merderet avec des financements de l'AESN. Cette expérimentation, sur 5 ans, fera l'objet d'une évaluation ; - un accompagnement va être mis en œuvre auprès des éleveurs des marais en faveur du pâturage avec un volet technique (proposition d'accompagnements individuels ou collectifs) et un volet de valorisation (organisation du Concours Général Agricole des pratiques agro-environnementales sur les prairies des marais du Cotentin et du Bessin) ; - un accompagnement des cédants et des installés est en cours de mise en œuvre afin de s'assurer du renouvellement des générations agricoles - la mobilisation des acteurs locaux en lien avec les éleveurs pour la valorisation des produits et du territoire de manière générale. <p>A court terme est aussi envisagée la création d'un réseau de fermes de marais avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'identification de fermes intéressées pour participer à ce réseau ; - le diagnostic technico-économique de ces fermes ; - des conseils individuels et/ou collectifs ; - la valorisation des produits issus des fermes de marais ; - l'animation du réseau.
Calendrier prévisionnel	2022 - 2026
Coût prévisionnel (HT)	<p>Diagnostic technique : 2000 € (3j de travail/ferme) Objectif de 5 diagnostics/an soit 10000€/an Si projet sur 5 ans : 25 fermes soit 50 000€ Ingénierie pour la coordination des actions : 20j/an – 250€ Si projet sur 5 ans -> 25 000€</p>
Plan de financement prévisionnel (HT)	<p>Diagnostic technique : financement de la région Normandie Ingénierie pour la coordination des actions :</p>

	En 2022 et 2023 : financement à 80% par l'Agence de l'eau Seine Normandie et 20% PNR MCB
Partenaires	PNR Marais du Cotentin et du Bessin, Bio en Normandie, réseau des CIVAM normands (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), représentants ou associations d'éleveurs (OP Mont Blanc, CUMA, ASA, CRDA/CRR,...), filière économique (avec les coopératives et entreprises laitières et filière viande avec Interbev,...)
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Favoriser la biodiversité avec un pâturage extensif, favoriser le maintien d'une agriculture dans les marais, valoriser la production agricole de qualité

Rendre accessibles les espaces et équipements publics

Fiche n°72	Aménagement de la salle communale aux personnes à mobilité réduite (PMR) à Saint-Martin-de-Varreville
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Aménager la salle communale aux normes PMR
Description	Le sol est aujourd'hui en pente de plus de 6%. L'objectif des travaux est d'obtenir un sol droit pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.
Calendrier prévisionnel	2022 - 2023
Coût prévisionnel (HT)	30 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	DETR : 9 000 € (30%) Commune : 21 000 € (70%)
Partenaires	Conseil Départemental, DETR
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Fiche n°73	Aménagement des groupes sanitaires du port de plaisance de Carentan
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Aménagement des groupes sanitaires du port de plaisance de Carentan
Description	<p>Les travaux comportent plusieurs volets :</p> <p><u>Mise en accessibilité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - création d'un chemin d'accès extérieur, ainsi que d'une plateforme devant les groupes sanitaires, afin de faciliter l'accès en fauteuil - élargissement des portes d'entrée - réorganisation des équipements sanitaires, afin de devenir accessibles PMR <p><u>Isolation thermique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - isolation par l'intérieur des murs et des rampants du toit - remplacement des fenêtres de toit de type Velux avec des fenêtres plus performantes - création d'un faux plafond afin de limiter la perte de chaleur en hauteur - création d'un système VMC - pose des dalles éclairantes leds dans le faux plafond - pose des radiateurs électriques basse consommation <p><u>Divers</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - peintures - carrelage, faïence - remplacement des appareils sanitaires - pose des robinets économiques avec régulateur et aérateur, afin de limiter la consommation d'eau
Calendrier prévisionnel	Début de l'opération – janvier 2022 Fin de l'opération – avril 2022
Coût prévisionnel (HT)	81 409,75 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	DETR : 32 563 € (40%) CCBDC : 48 846,75 € (60%)
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Objectifs attendus : <ul style="list-style-type: none"> - amélioration du confort des usagers - réalisation d'économies d'énergie - diminutions de dépenses de fonctionnement - Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Fiche n°74	Rénovation des sanitaires publics de Sainte-Mère-Eglise
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Le projet est une remise en état des lieux sauf pour la partie « urinoir »
Description	La toiture sera refaite mais aussi tout l'intérieur avec plomberie – électricité – carrelage – menuiserie
Calendrier prévisionnel	Printemps 2022
Coût prévisionnel (HT)	50 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	DETR : au taux de 20% : 10 000 € Solde à charge de la commune : 40 000 €
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Ces travaux importants permettront d'offrir aux nombreuses personnes de passage dans notre commune, un lieu aux normes. La consommation d'eau sera mieux maîtrisée avec du matériel anti-vandale.

Agir pour une mobilité alternative

Fiche n°75	Création d'un schéma directeur cyclable intercommunal
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Réalisation d'un schéma directeur cyclable à l'échelle de la CCBDC
Description	<p>Le territoire de la CCBDC est traversé par plusieurs itinéraires cyclables importants convergeant vers le centre-ville et notamment la gare de Carentan-les-Marais, et visant une clientèle touristique.</p> <p>Concernant la mobilité cyclable du quotidien, c'est-à-dire à visée utilitariste, le territoire ne compte que quelques sections cyclables à Carentan-les-Marais, notamment autour du port et dans la zone d'activités ouest.</p> <p>Il n'y a aucun aménagement cyclable dans les autres communes.</p> <p>Les objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser la pratique du vélo au quotidien, pour la promenade et le vélo-tourisme, • Mettre en valeur le paysage du territoire ; • Relier les centre-bourgs, les plages, les campings ;
Calendrier prévisionnel	2022 – 2023
Coût prévisionnel (HT)	40 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	ADEME 50 % (Avélo 3) soit 20 000 € CCBDC 30% soit 12 000 € DETR 20% soit 8 000 €
Partenaires	ADEME, PNR MCB
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Augmenter le linéaire de pistes cyclables au sein de la CCBDC

Fiche n°76	Création d'un schéma directeur cyclable à Carentan les Marais + Maitrise d'œuvre opérationnelle
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Réalisation d'un schéma directeur cyclable à Carentan-les-Marais afin de développer le réseau de pistes cyclables
Description	<p>Le territoire de la CCBDC est traversé par plusieurs itinéraires cyclables importants convergeant vers le centre-ville et notamment la gare de Carentan-les-Marais, et visant une clientèle touristique.</p> <p>Concernant la mobilité cyclable du quotidien, c'est-à-dire à visée utilitariste, le territoire ne compte que quelques sections cyclables à Carentan-les-Marais, notamment autour du port et dans la zone d'activités ouest.</p> <p>Il n'y a aucun aménagement cyclable dans les autres communes.</p>
Calendrier prévisionnel	2021 - 2022
Coût prévisionnel (HT)	Schéma Directeur Cyclable (SDC) : 40 000 € Maitrise d'œuvre opérationnelle : 100 000 € = 140 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	<p><u>SDC :</u> ADEME (Avélo 2) : 20 000 € (50%) PnrMCB : 12 000 € (30 % (Appel à projets « Ma commune en transition »)) Commune de Carentan-les-Marais : 8 000€ (20 %)</p> <p><u>Maitrise d'œuvre opérationnelle :</u> Commune : 100%</p>
Partenaires	ADEME, PnrMCB, Commune de Carentan-les – Marais
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Améliorer la qualité de l'air, augmenter le linéaire de voies douces, améliorer les possibilités de mobilité notamment pour les habitants de la CCBDC

Fiche n°77	Aménagement du parc de la fontaine St-Méen / Commune de Ste-Mère-Eglise
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Dans le cadre d'un projet de mise en place d'une « liaison douce » reliant la commune de Picauville à la mer, la municipalité a programmé l'aménagement d'un espace public situé dans le centre historique de Ste-Mère-Eglise.
Description	<p>Le projet consiste notamment à proposer un lieu de pause attractif pour les usagers de la liaison douce, mais aussi un lieu de rencontre multigénérationnel (vu les cheminements possibles vers l'EHPAD, les écoles et les lieux emblématiques du bourg).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement paysager et mise en valeur de la source St-Méen (dite fontaine St-Méen). - Dispositif de déambulation adapté à la découverte de l'espace (platelage bois) + tables de pique-nique. - Création d'une aire de jeux attenante et de chemins piétons.
Calendrier prévisionnel	Printemps 2022 : lancement des travaux
Coût prévisionnel (HT)	441 910 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	Etat (DETR) : 76 816 € (17,4%) Région : 88 382 € (20%) Département (CPS) : 86 400 € (19,6%) Commune de Sainte Mère Eglise : 190 311 € (43%)
Partenaires	Etat (services déconcentrés), Département, Région
Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale	Intégration de l'aménagement (notamment paysager) dans un schéma de mobilité douce. Fréquentation multigénérationnelle du parc (visiteurs du secteur, enfants sur l'aire de jeux, résidents de l'EHPAD.

Fiche n°78	Accueil de bornes de recharge électriques rapides et de bornes de recharges Bio-GNV
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Accueil de bornes de recharge électrique rapide et de bornes de recharge Bio-GNV
Description	<p>Le SDEM50 a pour mission principale, en tant qu'autorité organisatrice de la distribution de l'électricité, le contrôle et le développement du réseau électrique dans la Manche, et la mobilité électrique est au cœur de ses actions. Pour cela le syndicat mène depuis 2016, un déploiement d'infrastructures de recharge sur tout le Département de la Manche, par la mise en place d'un réseau de 137 bornes de recharges à ce jour.</p> <p>Le SDEM50 est aussi autorité organisatrice de la distribution publique de Gaz, et plus de 50% des communes du Département lui font confiance. Grâce à son expérience sur le déploiement des bornes de recharge électrique, il souhaite à présent travailler sur un déploiement de stations BIOGNV.</p> <p>Carentan les Marais se trouvent au carrefour de deux voies importantes : la RN13 et la RN174 et dispose de plusieurs entreprises de logistiques ou recourant à parc de véhicules poids lourds important. Aussi, le SDEM a choisi le territoire de la Baie du Cotentin pour démarrer son programme de déploiement de station de recharge en bio GNV.</p> <p>Le GNV et le BioGnv est un carburant simple à mettre en place, robuste et présentant un coût total de possession similaire à celui du diesel.</p> <p>Le GNV, c'est une réduction significative des émissions de polluants locaux par rapport aux carburants traditionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Très peu de particules fines ▶ -30% à -70% de NOx (oxyde d'azote) ▶ -80% de CO2 <p>Le GNV, c'est aussi des moteurs zéro odeur, zéro fumée, 2 fois moins bruyants qu'un moteur diesel. Un confort apprécié par les chauffeurs et les riverains et une performance qui respecte les normes antibruit, de plus en plus exigeantes pour les livraisons en milieu urbain.</p> <p>Le BioGNV, produit localement à partir de déchets d'origine agricole, industrielle ou ménagère, permet de réduire de 80 % les émissions de CO2 par rapport à un véhicule diesel de même génération.</p>
Calendrier prévisionnel	Second semestre 2022
Coût prévisionnel (HT)	
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	SDEM50, CCBDC
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Un projet qui contribue à la diminution des GES, des particules fines et des nuisances sonores.

Fiche n°79	Développement de lignes de co-voiturage régulières inter EPCI
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Mise en place lignes de co-voiturage régulières
Description	<p>La CCBDC est devenue AOM en juillet 2021 et a mené en 2020 /2021 une étude sur les mobilités sur son territoire. Parallèlement un groupe de technicien « mobilité » inter EPCI à l'échelle du PNR MCB s'est réuni à plusieurs reprises afin d'échanger la mise en œuvre de la LOM et sur l'action des EPCI en matière de mobilité.</p> <p>Plusieurs EPCI ont émis le souhait de travailler sur le co-voiturage du quotidien.</p> <p>La CCBDC souhaite travailler sur ce type de solution afin d'apporter des solutions économiques avantageuse pour les habitants de son territoire et qui puisse participer à la diminution des pollutions générées par les déplacements quotidiens.</p>
Calendrier prévisionnel	2023
Coût prévisionnel (HT)	Pas de chiffrage élaboré
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	PNR MCB / EPCI voisins / Région Normandie
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<p>Plus de solidarité, diminution des coûts de trajet domicile-travail</p> <p>Diminution des GES</p>

Fiche n°80	Achat d'un véhicule de service électrique (Port de plaisance)
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Le port de Carentan a besoin d'un véhicule de service. Dans une démarche environnementale, le choix de la CCBDC s'est porté sur l'achat d'un véhicule électrique.
Description	Achat d'un véhicule électrique.
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	4 158,33 € HT 4 990 € TTC
Plan de financement prévisionnel (HT)	CCBDC : 100 %
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Acquérir un véhicule moins polluant pour l'usage du port. (Arrêts fréquents + trajets de courtes distances répétés)

Fiche n°81	Achat d'un véhicule de service électrique (siège)
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Dans le cadre de l'exercice de leurs missions à la CCBDC, élus et agents sont amenés à utiliser un véhicule de service. L'équipe administrative s'est étoffée alors que le parc automobile s'est réduit. Déjà équipée d'un véhicule utilitaire 100% électrique, la CCBDC doit acquérir un nouveau véhicule.
Description	Véhicule léger neuf, 100% électrique, 4/5 portes
Calendrier prévisionnel	Recueil des offres : janvier 2022 Sollicitation de la subvention DETR : février 2022 Commande du véhicule : janvier/février 2022 Livraison du véhicule : mai 2022
Coût prévisionnel (HT)	30 000 € HT
Plan de financement prévisionnel (HT)	DETR : 12 000 € (40 %) Reste à charge CCBDC : 18 000 € (60 %)
Partenaires	Partenaire financier : l'ETAT
Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale	Développer l'automobile propre. Réduire les émissions de gaz à effet de serre, la dépendance énergétique et améliorer la qualité de l'air. Suivi de préconisations en faveur de la commande publique sociale et responsable (lois AGEC et Climat et Résilience).

Fiche n°82	Création d'une passerelle entre Saint-Hilaire-Petitville et Carentan
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Création d'une passerelle entre Saint-Hilaire-Petitville et Carentan
Description	Mise en place d'une passerelle et de cheminements doux enjambant la Taute et permettant ainsi de relier en toute sécurité les communes déléguées de Saint-Hilaire-Petitville et de Carentan
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	320 000 €HT
Plan de financement prévisionnel (HT)	Commune de Carentan-les-Marais : 115 000 € (36%) DSIL : 160 000 € (50%) Fonds européens : 45 000 € (14%)
Partenaires	Etat, Europe
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Augmenter le linéaire de pistes cyclables au sein de la CCBDC et également le linéaire de voies piétonnes

Fiche n°83	Achat de 2 Benches d'Ordures Ménagères de motorisation GNV
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Achat de 2 Benches GNV
Description	Afin d'accompagner les évolutions du service de collecte des déchets ménagers et de renouveler sa flotte de benches d'ordures ménagère vieillissante, la CCBDC souhaite investir dans 2 nouvelles benches d'ordures ménagères (monocompartimentées). En profitant et en accompagnant le développement d'une station de Gaz Naturel Véhicules sur le territoire de Carentan, alimentée au moins en partie par du gaz renouvelable, la CCBDC souhaite que ses nouvelles benches fonctionnent au GNV afin de limiter les impacts environnementaux liés au fonctionnement de ses véhicules.
Calendrier prévisionnel	Achat courant 2022 pour une livraison 2023-2024
Coût prévisionnel (HT)	2 x 220 000
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	Le SDEM50
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Réduction de la pollution locale liée au fonctionnement des camions benches, éventuelle maîtrise des coûts de fonctionnement, utilisation d'une énergie locale (biométhane).

Fiche n°84	Création de cheminements doux – Carentan-les-Marais
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Création de cheminements doux
Description	Création de cheminements doux sur le secteur d'Intermarché – gendarmerie et secteur de la voie de la liberté avant la Taute
Calendrier prévisionnel	2022 - 2023
Coût prévisionnel (HT)	300 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	DETR : 120 000 € (40%) Commune : 180 000 € (60%)
Partenaires	Etat
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	

Développer et valoriser les espaces naturels sensibles

Fiche n°85	Extension de la Réserve Naturelle Nationale de Beauguillot à Sainte-Marie du Mont
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Aménagement en faveur de l'accueil du public à la réserve naturelle nationale de Beauguillot
Description	<p>En 2021 la réserve (500 ha) s'est étendue de 115 ha avec l'intégration d'un polder . A cette occasion, la réserve accueillant plus de 40 000 visiteurs par an, des travaux d'aménagement seront réalisés.</p> <p>Les objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'accueil du public avec de nouvelles infrastructures dimensionnées et adaptées (observatoire tourelle, observatoire sur deux niveaux...), sécurisation des stationnements et des accès, accompagnement de la visite et de la découverte (panneaux d'information, cheminements...), animations (expositions temporaires et/ou permanentes) ; - Valoriser et faire découvrir des éléments du patrimoine naturel (panneaux pédagogiques dans les observatoires) ; - Connecter la réserve naturelle et ses cheminements avec les circuits existants du territoire (SPPL, GR223, PR « Alentour de Sainte-Marie-du-Mont) ; - Sauvegarder l'intégrité des milieux naturels et des espèces (en proposant un nouvel itinéraire de cheminement) ; - Améliorer les fonctionnalités écologiques du site en lien avec les enjeux patrimoniaux.
Calendrier prévisionnel	Travaux d'aménagement : 2022/2023 Travaux de valorisation pédagogique : 2023/2024
Coût prévisionnel (HT)	Aménagement : 700 000 € HT Valorisation pédagogique : A CHIFFRER en 2022
Plan de financement prévisionnel (HT)	Aménagement : 560 000 € HT : Plan de relance (80%) 140 000 € HT : PnrMCB (20%) Valorisation pédagogique : 100 000 € HT (financement à définir)
Partenaires	Etat (DREAL), CD50, Conservatoire du littoral, PNR MCB
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Sensibilisation des habitants aux enjeux de maintien de la biodiversité Accueil tous publics

Fiche n°86	Aménagement du site de la Maison du Parc à Carentan les Marais
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Travaux de rénovation thermique à la Maison du Parc
Description	<p>La Maison du Parc, siège du Parc naturel régional, compte 4 bâtiments distincts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Maison du Parc « historique », bâtiment rénové en 2005 mais devant faire l'objet de travaux de rénovation thermique, - l'extension, achevée en 2017, bâtiment neuf et très performant, - l'annexe : ancienne longère rénovée en 2017 (cafétéria, sanitaires, atelier, stockage de matériel) - la grange : bâtiment agricole en très mauvais état devant faire l'objet d'une rénovation globale en bureaux et local à archives. <p>La Maison du Parc et la grange font l'objet d'un programme de travaux ambitieux de rénovation thermique performante.</p>
Calendrier prévisionnel	<p>2022 : lancement des travaux de rénovation de la Maison du Parc</p> <p>2023 : lancement des travaux de rénovation de la grange</p>
Coût prévisionnel (HT)	<p>2022 : Rénovation thermique de la Maison du Parc : 400 000 €</p> <p>2023 : Rénovation de la grange : 300 000 €</p>
Plan de financement prévisionnel (HT)	PnrMCB : 100%
Partenaires	Conseil régional
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Rénovation thermique et phonique exemplaire (performances et qualité des matériaux)

Agir en faveur d'un habitat exemplaire

Fiche n°87	Développement du chantier-école de la Ferme du Bas Quesnay à Saint-André de Bohon en lieu de formation « réhabilitation en terre » - Développement de la filière de réemploi de la terre de carrière
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Développement du chantier-école de la Ferme du Bas Quesnay à Saint-André de Bohon en lieu de formation « réhabilitation en terre » - Développement de la filière de réemploi de la terre de carrière
Description	<p>L'association Enerterre, avec l'appui financier et technique du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin dans le cadre de son action en faveur de la transition énergétique et du développement de l'économie circulaire, met en œuvre une filière locale de production et de conditionnement de matériau terre prêt à être utilisé en rénovation pour les artisans et les particuliers. Cette unité de production est en fonctionnement sur le site du Bas Quesnay sur la commune de Saint André de Bohon. Ce site est aussi utilisé comme site de formation en écoconstruction pour des formations professionnelles.</p> <p>L'objectif de cette filière locale est de réemployer la terre issue de carrières du Centre- Manche dont elle est un produit connexe.</p> <p>Des mélanges isolants terre/matériaux biosourcés (jonc, molinie, roseaux) issus de l'entretien de sites naturels sensibles sont également en cours d'étude pour valider leurs propriétés thermiques et hygrométriques.</p> <p>D'autres filières locales pourraient aussi être valorisées dans des projets de construction ou de rénovation de bâtiments publics : chanvre, paille.</p> <p>La CCBDC s'engage à promouvoir l'utilisation de la terre et des mélanges terre/matériaux biosourcés:</p> <ul style="list-style-type: none"> -en rénovation dans le cadre de son OPAH et du déploiement du SARE, -en construction dans le cadre de projets innovants sur le site « Gloria » ou sur le site de la Gare.
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	PNR MCB, Association Enerterre
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Utilisation d'écomatériaux et de terre produite localement dans les projets de construction et de rénovation des collectivités et des particuliers. Réemploi de terre issue des carrières de sable et de gravier du Centre Manche.

Contribuer au respect de l'environnement par des pratiques vertueuses

Fiche n°88	Poursuite de la démarche « Pavillon bleu » dans le port de Carentan les Marais
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Poursuite de la démarche « Pavillon Bleu » sur le port de plaisance de Carentan-Les-Marais
Description	Le label « pavillon Bleu » a une forte connotation touristique. En effet, il est symbole d'une qualité environnementale exemplaire. Créé par Teragir en 1985, le Pavillon Bleu valorise chaque année les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable.
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	700 € (570 € pour 100 à 500 anneaux + 130 € présentation du dossier pour la labellisation aux jurys nationaux et internationaux)
Plan de financement prévisionnel (HT)	CCBDC : 100%
Partenaires	Teragir (association à but non lucratif)
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Amélioration de l'état environnemental et accessibilité PMR du port de plaisance

Fiche n°89	Création d'équipements permettant l'entretien des bateaux (aire de carénage, déchetterie du port, ...)
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Installation d'un déboureur sur l'aire de carénage annexe du port (zone longs travaux) et réhabilitation de trois places de carénage
Description	Le port possède une zone de stationnement à sec appelé « zone longs travaux ». Cette zone est destinée aux bateaux en préparation de grandes croisières, transat, etc. Celle-ci ne possède pas de système de récupération ainsi que de traitement des écoulements. Les dépôts des différents travaux de navires qui tombent au sol sont directement emportés dans la nature à la moindre pluie.
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	160 639 € HT
Plan de financement prévisionnel (HT)	Agence de l'Eau : 64 255, 60 € (40 %) CCBDC : 96 383,40 € (60 %)
Partenaires	LM INGENIERIE, Etat, Agence de l'Eau Seine Normandie, DDTM50
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Cette installation permettra de récupérer tous les fluides ou dépôts emportés par les pluies et de les traiter afin de réduire l'impact environnemental du port sur cette zone.

Fiche n°90	Utilisation de produits écologiques pour l'entretien du port de plaisance
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Achat et utilisation de produits écologiques pour l'entretien des pontons
Description	<p>Le port de Carentan subit un développement de mousses impressionnant sur les pontons du fait de son environnement saumâtre, sa proximité avec de grands arbres.</p> <p>Cette mousse rendant les pontons extrêmement glissant est un fléau. Auparavant la mousse était traitée avec de la Javel. Désormais, celle-ci est combattue avec un nettoyeur haute pression qui demande plus de main d'œuvre et une consommation importante en eau détériorant ainsi le bois des pontons. Plusieurs produits respectueux de l'environnement ont été testés et un seul a été retenu.</p>
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	1 200 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	CCBDC : 100%
Partenaires	SEHYMA
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Le but étant d'avoir des pontons en permanence praticables avec le plus faible impact écologique possible

Fiche n°91	Réalisation d'un diagnostic thermique du patrimoine de la CCBDC en vue de l'élaboration d'un schéma directeur de rénovation
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Schéma directeur immobilier énergétique
Description	<p>La Communauté de Communes de la Baie du Cotentin réfléchit à la mise en place d'un Schéma Directeur Immobilier Énergétique pour la gestion dynamique de tout son parc immobilier.</p> <p>Le SDIE est l'occasion d'adopter une stratégie de développement territorial durable, avec une vision à long terme et des réalisations à court et moyen terme, ce qui permettra de mettre en adéquation le patrimoine avec les besoins actuels et futurs.</p> <p>Pour la réalisation du SDIE, un audit du patrimoine bâti existant est indispensable.</p> <p>Il va rassembler toutes les données disponibles (factures d'eau, d'électricité, de gaz, diagnostics, études, travaux, occupation des lieux, fonctionnement, etc), avec l'objectif de disposer dans un premier temps d'une connaissance globale fiable des actifs immobiliers de la collectivité.</p> <p>L'étape suivante est l'élaboration des scénarios de perspective avec la simulation des montages juridiques et financiers, parmi lesquels la collectivité choisira le scénario qui lui convient le mieux et qui suit la ligne directrice de son objectif de développement territorial.</p> <p>La dernière étape du SDIE consiste à mettre en Œuvre les actions du scénario retenu, à l'aide d'un document qui synthétise les résultats de la démarche en sa globalité et programme les opérations à effectuer, phasées et budgétées.</p>
Calendrier prévisionnel	2 ème semestre 2022 – fin 2023
Coût prévisionnel (HT)	100 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	ADEME : 10 000 € (10%) Banque des territoires : 40 000 € (40%) CCBDC : 30 000 € (30%) DETR : 20 000 € (20%)
Partenaires	Etat, Ademe
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Disposer d'une vision globale précise du patrimoine immobilier et de son état, maîtriser les charges d'exploitation, entretien et maintenance, optimiser la performance énergétique des bâtiments, améliorer la valeur du patrimoine, améliorer les conditions d'usage

Fiche n°92	Remplacement de la chaudière de la salle polyvalente de Picauville
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Audits énergétiques + Etude de substitution énergies fossiles et/ou installation GTC, suivis de travaux liés au remplacement de la chaudière
Description	<p>La commune de Picauville a sollicité le SDEM 50 dans le cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une « demande d'audits énergétiques » concernant la salle polyvalente (1000 m²) et la mairie voisine (410 m²), - d'une « demande d'étude de substitution énergies fossiles et/ou installation GTC » concernant les deux bâtiments précités. <p>Sur la base de ces études, la commune prévoit l'achat d'une nouvelle chaudière et la réalisation des travaux consécutifs.</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Phase audits et étude : début mars 2022 à septembre 2022</p> <p>Phase opérationnelle : début 2023</p>
Coût prévisionnel (HT)	<p>Audits et étude : 8 000 €</p> <p>Remplacement chaudière / travaux : 60 000 €</p> <p>Total : 68 000 €</p>
Plan de financement prévisionnel (HT)	<p>Commune : 40 200 € (59%)</p> <p>DETR : 27 800 € (41%)</p>
Partenaires	SDEM 50, ADEME, Etat
Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale	Economies d'énergie / Baisse de consommation énergétique

Fiche n°93	Remplacement de la chaudière de la salle polyvalente de Baupte
Orientation stratégique	Un territoire qui s'engage dans une démarche d'exemplarité
Le projet	Remplacement de la chaudière de la salle polyvalente de Baupte
Description	Abaissement du plafond – pompe à chaleur – CTA – Modernisation émetteurs électriques
Calendrier prévisionnel	2022-2023
Coût prévisionnel (HT)	90 262 € HT (hors maîtrise d'œuvre)
Plan de financement prévisionnel (HT)	Commune : 45 131 € (50%) DETR : 45 131 € (50%)
Partenaires	SDEM (étude diagnostic salle polyvalente), Etat
Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale	Economies d'énergie, développer les énergies renouvelables

Orientation stratégique 4 : Un développement économique durable au service de l'attractivité du territoire

Accompagner les acteurs économiques à la transition

Fiche n°94	Déploiement du Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique – volet entreprise
Orientation stratégique	Un développement économique durable au service de l'attractivité du territoire
Le projet	Le programme d'information "SARE - Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique" a été validé par l'arrêté du 5 septembre 2019. Porté par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et co-porté au niveau régional, il vise la mise en œuvre d'actions d'information et d'accompagnement en faveur de la rénovation énergétique des logements et des petits locaux tertiaires privés, sur tout le territoire.
Description	<p>L'objectif du SARE – volet entreprises, est d'accompagner la rénovation des bâtiments du « petit tertiaire privé » (commerces, bureaux, restaurants...), afin que les propriétaires de tels locaux disposent du même guichet d'information et de conseil de proximité.</p> <p>Actuellement, le service n'est pas développé dans la Manche et la CCBDC souhaite rechercher des partenaires afin de travailler à la mise en œuvre de ce service important pour les entreprises locales.</p>
Calendrier prévisionnel	Mise en place en 2022/2023
Coût prévisionnel (HT)	Chiffrage à mener en 2022
Plan de financement prévisionnel (HT)	Co-financement CEE
Partenaires	En recherche de partenaires
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Rénovation énergétique du petit tertiaire privé

Fiche n°95	Mise en œuvre d'un programme de sensibilisation et de formation pour les acteurs économiques du territoire à la transition écologique (trame noire, gestion des eaux, énergie, ...)
Orientation stratégique	Un développement économique durable au service de l'attractivité du territoire
Le projet	La CC BDC souhaite élaborer un programme de formations / sensibilisation à la transition écologique sur son territoire.
Description	<p>Les sujets à aborder sont vastes : économies d'énergie, énergies renouvelables, réemploi, recyclage, mobilité, ... Ces sujets sont pour autant essentiels à aborder auprès des acteurs économiques locaux, afin de les accompagner dans un virage écologique et stratégique pour toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.</p> <p>Au cours de l'année 2022, la CCBDC souhaite recherche des partenaires qui pourront s'inscrire dans ce programme d'information afin e proposer les premiers RDV en 2023.</p>
Calendrier prévisionnel	2023-2026
Coût prévisionnel (HT)	À définir
Plan de financement prévisionnel (HT)	À définir
Partenaires	À définir
Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale	À définir selon le programme
	Besoin d'aide du CEREMA

Inciter un développement économique vertueux

Fiche n°96	Création d'une zone d'activités économiques qui intègre les enjeux énergie-climat
Orientation stratégique	Un développement économique durable au service de l'attractivité du territoire
Le projet	Pour pallier à la saturation des zones d'activités de la commune de Carentan les Marais et pour faire face aux nouvelles sollicitations d'implantations, la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin a décidé dès 2014 d'acquérir des terrains à Saint-Hilaire Petitville afin d'y accueillir de nouvelles activités économiques.
Description	<p>Cette nouvelle zone marque un tournant dans la façon de créer des zones d'activités économiques. En effet, le volet paysager a été particulièrement soigné, notamment avec la participation du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Les acquéreurs auront l'obligation de planter des haies, des arbres fruitiers locaux seront plantés à l'entrée de la zone et les haies existantes seront conservées et renforcées.</p> <p>Une attention particulière a été portée sur la gestion des eaux pluviales, avec des équipements dimensionnés pour accueillir des phénomènes pluvieux intenses. Pour limiter l'imperméabilisation des sols, il est également exigé auprès des acquéreurs qu'au moins la moitié de la surface des aires de stationnement soient perméables aux eaux de pluie. Compte-tenu de la prise en compte d'un volet environnemental fort dans ce projet de zone d'activités, la CCBDC souhaite être encore plus incitative en proposant des tarifs d'acquisition pour les parcelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un premier tarif à 35€ HT le m2, pour les projets de construction qui mettent en œuvre des mesures d'écoconception (ex : orientation du bâtiment, récupération d'énergies, isolation, utilisation d'énergies renouvelables...) - un second tarif de 38 € HT le m2 pour les projets de construction n'incluant pas ces mesures.
Calendrier prévisionnel	<p>2014 / 2016 – Acquisition des terrains Juin 2017 – Lancement des études de maîtrise d'œuvre Mars 2018 – Fouilles archéologiques Septembre 2018 – Étude géotechnique Mai 2020 – Acceptation du dossier Loi sur l'eau Août 2020 – Obtention du permis d'aménager Mai 2021 – Démarrage des travaux à la suite d'une procédure de marché public.</p>
Coût prévisionnel (HT)	1 580 136,52 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	DETR 213 200,00 €
Partenaires	État, région Normandie, CCI

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

Maintien de la biodiversité
Réduction des imperméabilisation vis-à-vis d'un projet de ZA classique.

Fiche n°97	Réhabilitation et réouverture de la boulangerie de Blosville
Orientation stratégique	Un développement économique durable au service de l'attractivité du territoire
Le projet	La commune de Blosville souhaite requalifier, restructurer et re-commercialiser sa boulangerie-pâtisserie fermée depuis près de dix-huit mois suite au départ en retraite de ses exploitants.
Description	<p>La Boulangerie se trouve dans un village-rue ; elle est implantée dans un ensemble immobilier mitoyen des deux côtés.</p> <p>La Boulangerie-Pâtisserie assurait un rôle de lien social et de service de proximité, d'une part, à l'échelle de la commune (en plein essor démographique) mais aussi d'autre part, dans un périmètre élargi aux villages voisins.</p> <p>La fermeture de cette boulangerie a fortement impacté les populations des villages environnants.</p> <p>Le Maire de la commune est régulièrement interpellé par ses concitoyens déplorant la fermeture de ce commerce.</p> <p>La commune de Blosville (classée ZRR) est très passante, avec un flux incessant de poids Lourds (environ 300/jour) et de véhicules légers (environ 1 000/jour). L'été, elle se trouve également sur le passage de nombreux touristes en séjour dans la région.</p> <p>L'outil de production et l'espace de vente sont très vétustes. Les espaces ne sont pas ventilés et n'ont pas été réhabilités depuis plus de quarante ans. L'équipement professionnel et l'agencement datent des années 80. Le four, le pétrin et le batteur ont été acquis dans les années 80 et n'ont pas bénéficié de contrats d'entretien avec un fournisseur dédié. Une expertise par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Département de la Manche a été réalisée préconisant le changement de l'ensemble des matériels existants. De plus, du matériel comme une chambre de pousse sont manquants, alors qu'ils sont indispensables aux professionnels d'aujourd'hui.</p> <p>Un repreneur de l'activité dans les conditions actuelles d'exploitation est très difficile.</p> <p>L'ambition est donc de réhabiliter l'ensemble de la case commerciale située au rez de chaussée d'une maison traditionnelle mitoyenne des deux côtés, ainsi que le logement accessoire du commerce :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une part, le volume dédié à la vente : une intervention sur les murs, sols et plafonds ; des mises aux normes électriques ; des démolitions de murs et de cloisons ; la pose de châssis vitrés entre le fournil et le magasin seront créés permettant un décroisement et une visibilité de la fabrication du pain depuis l'espace de vente, - d'autre part, le volume dédié à la production : une optimisation des circulations entre les espaces dédiés au labo, à la pâtisserie et au fournil car tout est

	<p>actuellement très cloisonné et rend difficile la réalisation des tâches professionnelles au quotidien.</p> <p>- réhabilitation de l'étage : isolation des, mise aux normes électriques, installation d'une salle de bain et WC, isolation et pose de velux dans les combles.</p> <p>La collectivité a sollicité la Foncière de Normandie (SEM) pour l'aider à acquérir, réhabiliter et requalifier ce commerce. La commune est dans l'incapacité de porter seule la restructuration et la re-commercialisation de ce commerce ; elle ne dispose ni de l'ingénierie nécessaire en interne ni des ressources financières requises. La mobilisation du fonds de restructuration des locaux d'activités est le seul moyen de consolider le plan de financement permettant réalisation de ce projet.</p> <p>En parallèle, une campagne de recrutement des futurs gérants a été lancée et les entretiens se dérouleront le 31 janvier 2022. L'objectif étant de pouvoir affiner le projet avec les futurs boulangers.</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Sélection des futurs boulangers en location – gérance : janvier 2022</p> <p>Acquisition : mars 2022</p> <p>Démarrage des travaux : septembre 2022</p> <p>Ouverture de la boulangerie : mars 2023</p>
Coût prévisionnel (HT)	412 663 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	<p>DETR : 100 000 €</p> <p>Foncière de Normandie : 95 065 €</p> <p>Fonds de restructuration des locaux commerciaux : 95 065 €</p> <p>FNADT : 40 000 €</p> <p>Commune de Blosville : 82 533 €</p>
Partenaires	CMA, Foncière de Normandie, CCBDC
Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale	<p>Cohésion sociale retrouvée avec un lieu de rencontre pour la population,</p> <p>Déplacements réduits pour les produits de première nécessité</p>

Fiche n°98	Création d'une stratégie de développement économique, assortie d'un règlement d'intervention des aides communautaires en faveur du développement durable des entreprises (tarification incitative ZA, OCM, ...).
Orientation stratégique	Un développement économique durable au service de l'attractivité du territoire
Le projet	La CCBDC souhaite se doter d'une OCM, dispositif d'accompagnement à l'investissement des TPE et PME. Plus largement, elle souhaite définir une stratégie permettant de définir les contours de son intervention pour le développement économique.
Description	La CCBDC s'attachera à permettre via ce dispositif d'accompagner la transition écologique des entreprises.
Calendrier prévisionnel	2022 - 2023
Coût prévisionnel (HT)	
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	CCI, CMA
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Incitation à la transition écologique des entreprises du territoire

Valoriser les ressources du territoire

Fiche n°99	Etudier le potentiel de la filière bois
Orientation stratégique	Un développement économique durable au service de l'attractivité du territoire
Le projet	Étudier le potentiel de développement de la filière bois énergie sur le territoire de la CCBDC
Description	<p>L'objectif est de systématiser l'étude de la solution bois énergie pour tous les projets de construction de bâtiment public ou de rénovation de chaufferies dans ces bâtiments et d'inventorier les sites propices à la mise en œuvre d'un réseau de chaleur à l'échelle de la CCBDC.</p> <p>A partir de 2022 la solution bois énergie sera intégrée dans toutes les études préalables à des projets de construction de bâtiment public ou de rénovation de chaufferies.</p> <p>Ceci favorisera l'implantation de chaudières bois énergie lorsque cette solution est pertinente d'un point de vue financier.</p>
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	5 000 € par étude Objectif : 2 études par an soit 10 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	CCBDC Région ADEME
Partenaires	PNR Marais du Cotentin et du Bessin, SDEM, ADEME, Conseil régional de Normandie, Biomasse Normandie
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Développement une énergie plus propre pour chauffer les bâtiments publics, émettant moins de gaz à effet de serre

Fiche n°100	Plan bocage
Orientation stratégique	Un développement économique durable au service de l'attractivité du territoire
Le projet	Recrutement en septembre 2019 d'un technicien « Bocage » partagé, pendant 3 ans, entre les Communautés de Communes de la baie du Cotentin et de la Côte Ouest Centre Manche (COCM) et qui aura pour principal objectif la sauvegarde des haies bocagères.
Description	<p>Les objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les agriculteurs, les élus et les habitants à la valorisation du patrimoine bocager ; - Inciter les agriculteurs à restaurer les haies anciennes dégradées (graphiose de l'orme, chararose du frêne, etc.) et à replanter de nouvelles haies selon les besoins identifiés dans des Plans de Gestion du Bocage ; - Participer à l'élaboration du volet « Bocage » de la TVB de la CCBDC ; - Expérimenter dans les plantations de nouvelles essences susceptibles de s'adapter au changement climatique. Assurer le suivi d'un observatoire de cette expérimentation ; - Réaliser / Participer aux publications et outils de communication en lien avec la mission ; - Renseigner les bases de données proposées par le Parc
Calendrier prévisionnel	2019 - 2022
Coût prévisionnel (HT)	114 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	CCBDC : 6 000 € (5%) COCM : 15 140 € (13%) Gal Leader Coutances : 14 500 € (13%) Gal Leader Cotentin : 21 360 € (19%) CD 50 : 57 000 € (50%)
Partenaires	PNR MCB, CRN, COCM, GALs, CD50, Chambre d'agriculture de la Manche, FR CUMA, DDTM, association Haieco Bois
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Augmentation du linéaire bocager, sensibilisation des agriculteurs sur l'importance des haies bocagères (diminution du risque de ruissellement, etc.)

Fiche n°101	Mise en place d'espaces tests agricoles
Orientation stratégique	Un développement économique durable au service de l'attractivité du territoire
Le projet	Mise en place d'espaces tests agricoles
Description	<p>La CCBDC s'est engagé en 2020 dans l'élaboration d'un PAT aux côtés de l'Agglomération du Cotentin. Le diagnostic réalisé dans ce cadre a identifié plusieurs menaces sur le système alimentaire du cotentin, dont la difficulté pour transmettre ou reprendre les exploitations agricoles et le besoin en diversification des productions locales (afin de répondre aux changements d'habitudes alimentaires, de s'adapter aux changements climatiques et d'assurer une résilience alimentaire locale).</p> <p>La CC BDC et ses communes membres disposent de réserves foncières dont il s'agira de faire l'inventaire afin d'identifier les parcelles qui pourraient accueillir un ou des espaces tests.</p> <p>Le projet fera recours à des structures spécialisées dans l'accompagnement de porteurs de projet agricoles, avec à la fois un accompagnement juridique et administratif mais aussi un accompagnement technique. L'objectif est cette opération est de vérifier la faisabilité des projets agricoles et de sécuriser le parcours des installant avec une phase de test, mais aussi d'inciter la production de nouveaux types de productions (légumineuses, ..).</p>
Calendrier prévisionnel	Démarrage septembre 2022- Démarrage espace test courant 2023
Coût prévisionnel (HT)	15 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	Bio pouce, rizhome, bio en Normandie, ...
Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale	Participation au maintien de la SAU du territoire, accompagnement vers des pratiques vertueuses, installations facilitée, notamment pour des porteurs de projets non issus du monde agricole, rupture de l'isolement du porteur de projet,

Développer le tourisme vert grâce à un environnement préservé

Fiche n°102	Soutenir les pratiques nautiques et l'équipement des plages
Orientation stratégique	Un développement économique durable au service de l'attractivité du territoire
Le projet	Étude de faisabilité : base nautique sur le port de Carentan incluant le patrimoine des maisons éclusières
Description	Le plan d'eau du port de Carentan est constitué d'une grande partie vierge propice à la navigation. Cette partie du plan d'eau toujours lisse car bien protégée même pendant les coups de vent pourrait constituer une zone d'apprentissage à la navigation. Le projet étant de constituer une base nautique sur le port.
Calendrier prévisionnel	2022 – 2023
Coût prévisionnel (HT)	40 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	A définir
Partenaires	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Ce projet va favoriser la cohésion sociale.

Fiche n°103	Aménagement du sentier du littoral
Orientation stratégique	Un développement économique durable au service de l'attractivité du territoire
Le projet	Création d'un sentier sur la digue entre l'écluse du port et le pont de la Barquette (servitude de marche pied) à Carentan les marais.
Description	<p>L'opération consiste en la création d'un sentier de grande randonnée le long des berges de la Douve, entre l'écluse du port de Carentan et le Pont de la Barquette qui est aussi un site historique de la Seconde Guerre mondiale. La parcelle est située en le long d'un cours d'eau et des bovins y pâturent.</p> <p>Il s'agit ainsi de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaguer des bosquets - fournir et poser un linéaire de clôture 3 fils sur piquets de bois brut local, de 1700 mètres de linéaire - fournir et poser 2 à 3 passages d'hommes en bois local - création d'un garde-corps spécifique au bout du chemin, côté barquette, pour sécuriser un belvédère
Calendrier prévisionnel	Pose des éléments au 1 ^{er} semestre 2022
Coût prévisionnel (HT)	16 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	CCBDC : 100%
Partenaires	Les services techniques de la ville de Carentan, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin, Attitude Manche, le SYmel et la fédération française de randonnée apportent leur expertise sur la réalisation technique du dossier.
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<p>Créer un trajet plus conforme aux attentes des randonneurs : ce nouveau cheminement, identifié par le Symel, remplace le précédent trajet qui passait en bordure de RN 13. Le nouveau trajet permet également de cheminer le long de la Douve, au sein d'un milieu naturel plus protégé.</p> <p>En créant un cheminement protégé et non à travers champs, on concilie les usages agricoles et de loisirs, limitant ainsi les conflits d'usage.</p>

Fiche n°104	Mise en œuvre de la démarche « Plan de paysage » à Picauville
Orientation stratégique	Un développement économique durable au service de l'attractivité du territoire
Le projet	Il s'agit de remettre l'originalité, la richesse et l'identité du territoire au cœur des processus d'aménagement en utilisant un thème porteur de sens pour les populations : le paysage. Ainsi, la collectivité déclinera une politique cohérente, afin de rendre le territoire plus attractif et de dynamiser par ailleurs le tourisme vert.
Description	La commune de Picauville a été lauréate en 2021 d'un Appel à projets « Plans de Paysages » (lancé par le Ministère de la Transition écologique). Un bureau d'étude spécialisé sera missionné en 2022 sur le sujet, afin de proposer, en concertation avec un groupe de travail (élus, acteurs du territoire, partenaires, etc) un programme d'actions répondant aux objectifs formulés.
Calendrier prévisionnel	Printemps 2022 : lancement de l'étude Fin 2022 : réflexion sur le programme d'actions Printemps 2023 : Mise en œuvre du programme d'actions
Coût prévisionnel (HT)	54 200 € : - Etude : 40 000 € - Personnel pour le suivi de l'étude et des actions : 14 200 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	Etat (Ministère de la Transition Ecologique – DREAL Normandie) : 30 000 € (55,3%) Commune de Picauville : 24 200 € (44,7%)
Partenaires	DREAL Normandie, PNR des Marais du Cotentin et du Bessin, CAUE, Communauté de Communes de la Baie du Cotentin
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Agir sur la qualité du cadre de vie, - Promouvoir la qualité, la diversité et les bienfaits des paysages (tourisme vert) - Intégrer la dimension paysagère dans les démarches d'aménagement du territoire

Fiche n°105	Finaliser les grands itinéraires et construire l'offre locale
Orientation stratégique	Un développement économique durable au service de l'attractivité du territoire
Le projet	Création d'une boucle locale vélo emblématique liée à la Véloroute des plages du débarquement au Mont-Saint Michel et à la Vélomaritime.
Description	<p>*Cette opération consiste à créer une nouvelle boucle vélo locale en voies partagées qui relie les 3 points d'attractivité touristique majeurs de notre territoire liés à la Seconde Guerre mondiale : Utah Beach, Sainte-Mère-Eglise et Carentan.</p> <p>** La véloroute nommée jusque-là « Véloroute des plages du Débarquement au Mont Saint-Michel » (changement de dénomination en 2022) modifie son approche marketing pour marquer son intermodalité Vélo/train et débutera maintenant aux gares de Carentan et Bayeux.</p> <p>La nouvelle boucle locale aura donc également la fonction de prologue à cette véloroute.</p> <p>*** La nouvelle boucle offrira aux cyclistes qui parcourent l'itinéraire national très prisé de la Vélomaritime (de Roscoff à Dunkerque vers l'Ukraine), la possibilité d'une boucle vers Sainte-Mère Eglise, la Vélomaritime passant actuellement uniquement par Utah Beach et Carentan.</p> <p>Cette nouvelle boucle est donc liée à deux itinéraires « vélo » majeurs en Normandie, ce qui constitue une très bonne base pour garantir son usage par les cyclotouristes.</p> <p>**** Cette boucle étant en voies partagées, il n'y a pas de budget de voirie mais uniquement de balisage. Sur l'ensemble de cette nouvelle boucle, 110 points de balisage ont été relevés.</p>
Calendrier prévisionnel	Balisage de la boucle idéalement pour la saison touristique 2022 ou suivant les budgets disponibles pour 2023
Coût prévisionnel (HT)	7 000 € HT
Plan de financement prévisionnel (HT)	A préciser
Partenaires	<p>Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin pour son expertise Itinérances touristiques.</p> <p>Le Département de la Manche pour son expertise sécurité infrastructures vélo et balisage des itinéraires vélos majeurs de Normandie.</p> <p>L'Office de tourisme de Bayeux en tant que chef de file de l'itinéraire vélo des Plages du Débarquement au Mont Saint-Michel.</p>
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<p>Le vélo, mode de déplacement doux</p> <p>Les cyclotouristes pourront parcourir en sécurité de nouveaux itinéraires balisés</p> <p>Les cyclotouristes pourront passer plus de temps sur notre territoire et multiplier ainsi els échanges avec les habitants.</p>

Fiche n°106	Développer les services pour les randonneurs
Orientation stratégique	Un développement économique durable au service de l'attractivité du territoire
Le projet	Création d'un cheminement pédagogique port/chenal/ écluse à Carentan
Description	<p>Créer un cheminement pédagogique le long du chenal constitué de tables de lecture afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer les touristes comme les locaux sur l'histoire, la faune, la flore et les activités humaines liées au port, au chenal et au marais - Inciter les promeneurs à faire le parcours du chenal - Développer l'attractivité du port <p>10 panneaux sont envisagés :</p> <p>1/ géomorphologie, formation des marais, montée des eaux en cours</p> <p>2/ construction du port – projet de canal Napoléon</p> <p>3/Le Pont canal</p> <p>4/ l'écluse</p> <p>5/ le chenal</p> <p>6/la faune marine</p> <p>7/ la pêche (anguille, civelle...=, portrait du dernier pêcheur (mulet, bar, saumon, civelle)</p> <p>8/ la faune, les oiseaux</p> <p>9/ les activités du port (dont sécurité, environnement)</p> <p>10/ les phoques</p> <p>Un projet mené par le port de Carentan, l'Office de tourisme de la Baie du Cotentin, le parc Naturel régional des marais, en collaboration avec l'association d'histoire locale les Arcades de l'histoire.</p>
Calendrier prévisionnel	<p>2^e semestre 2022 : création des contenus et des panneaux</p> <p>1^{er} semestre 2023 : pose des panneaux</p>
Coût prévisionnel (HT)	<ul style="list-style-type: none"> - Tables de lectures : 600 euros TTC x 10 : 6000 euros - Impressions : 200 euros TTC x 10 : 2000 euros - Illustration : 500 euros TTC x 10 : 5000 euros - Traduction : 1000 euros maximum - Graphisme : 0 euros (pris en charge PNR) - Main d'œuvre pose des panneaux : 0 euros (Port) <p>Total : 14 000 €</p>
Plan de financement prévisionnel (HT)	CCBDC : 100%
Partenaires	Port de Carentan, l'Office de tourisme de la Baie du Cotentin, le Parc naturel régional des marais, en collaboration avec l'association d'histoire locale les Arcades de l'histoire
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les cheminements doux - Inciter les visiteurs à faire une activité physique

Fiche n°107	Aménagement embarcadère de la Taute à Carentan les Marais
Orientation stratégique	Un développement économique durable au service de l'attractivité du territoire
Le projet	Aménagement embarcadère de la Taute à Carentan-les-Marais
Description	Aménagement d'un espace de pique-nique, jeux, promenade aux abords de l'embarcadère de la Taute
Calendrier prévisionnel	2022 – 2023
Coût prévisionnel (HT)	
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	

Fiche n°108	Accentuer l'ambiance touristique du territoire
Orientation stratégique	Un développement économique durable au service de l'attractivité du territoire
Le projet	Webcams de territoire : fourniture, pose, maintenance et réseaux
Description	<p>L'opération consiste en la mise en place de webcams sur les points les plus emblématiques de notre territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La place de Sainte-Mère Eglise, son église avec le parachute évoquant la Seconde Guerre mondiale, et son marché - Utah Beach, l'un des principaux sites de mémoire en Normandie - La plage de Ravenoville, sites d'activités balnéaires, de pêche de loisirs et de promenade équestre - Les marais à Liesville-sur-Douve, site naturel préservé au patrimoine authentique d'où l'on observe la montée et la descente des eaux dans les marais. Un café de type bistrot de pays ouvre au printemps sur ce site. Un belvédère est déjà en place - Le port de Carentan <p>Diffusion des images filmées en temps réel sur les sites internet d'Attitude Manche, le site de l'Office de tourisme et pour chaque webcam sur les sites des communes cofinanceuses sur laquelle est localisée la webcam et sur le site du PNR pour la webcam montrant les marais.</p>
Calendrier prévisionnel	Pose des webcams au printemps 2022
Coût prévisionnel (HT)	17 000 €
Plan de financement prévisionnel (HT)	Financement communauté de communes de la Baie du Cotentin et possiblement les communes concernées (entre 50 et 90%) et co-financement des montants restants avec les communes concernées et le parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin
Partenaires	Attitude Manche (gestion de la commande groupée de webcams à l'échelle de la Manche), le Parc naturel régional des Marais du Cotentin, les communes de Sainte Mère Eglise, Sainte-Marie du Mont, le port de Carentan les marais, la société Viewsurf (le spécialiste des webcams en France).
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	<p>Permettre au public touristique de découvrir à distance une image dynamique et réelle d'un territoire</p> <p>Sur les sites liés à la Seconde Guerre Mondiale, partager ces images avec les USA relève du devoir de mémoire et s'avère être une action au service de la paix entre les peuples</p> <p>Prévention des risques (montée des eaux dans les marais....), les éleveurs dans les marais auront ainsi une visibilité en temps réel sur la montée du niveau de l'eau.</p>

Agir pour un tourisme durable

Fiche n°109	Favoriser un tourisme de forte qualité environnementale
Orientation stratégique	Un développement économique durable au service de l'attractivité du territoire
Le projet	<p>Avec 500 000 visiteurs par an sur le territoire, le tourisme est un enjeu de développement économique fort, dont le tourisme de mémoire est la pierre angulaire. L'objectif de la CCBDC au travers de son PCAET est de favoriser aussi un tourisme durable fondé sur la richesse du paysage et du patrimoine naturel (exemple : les marais « blancs »), atout majeur pour son attractivité touristique et résidentielle.</p> <p>La CCBDC s'appuiera sur la politique de tourisme durable du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, dont l'objectif est d'inciter les acteurs touristiques, en particulier les hébergeurs et restaurateurs d'améliorer la prise en compte de l'environnement dans leurs pratiques.</p>
Description	<p>Il s'agit de favoriser une fréquentation répartie sur les quatre saisons de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> -formation des prestataires (exemple : formation au tourisme ornithologique), -promotion des pratiques exemplaires (circuits courts, zéro déchets...), -développement des parcours de randonnée et des déplacements doux. <p>De nombreux prestataires sur le territoire de la CCBDC seront ciblés au travers de cette action.</p>
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel (HT)	
Plan de financement prévisionnel (HT)	
Partenaires	Office de tourisme de la Baie du Cotentin, prestataires touristiques
Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale	Baisse des consommations d'énergie et des émissions de GES liées au tourisme sur le territoire Développement d'un nouveau type de tourisme

ANNEXE 4 : Convention financières annuelle

**ANNEXE 5 : Maquette financières du contrat de territoire de la Communauté de
Communes de la Baie du Cotentin**

